

Stades de développement

Frais de garde d'enfants dans les plus
grandes villes du Canada – 2018

David Macdonald et Martha Friendly





CCPA

CANADIAN CENTRE
for POLICY ALTERNATIVES
CENTRE CANADIEN
de POLITIQUES ALTERNATIVES

ISBN 978-1-77125-438-0

Ce rapport est disponible gratuitement à www.policyalternatives.ca.

S'IL VOUS PLAÎT FAIRE UN DON...

Aidez-nous à continuer d'offrir nos publications gratuites en ligne.

Avec votre soutien, nous pouvons continuer à produire des recherches de qualité — et assurez-vous qu'elle tombe entre les mains des citoyens, des journalistes, des décideurs et progressistes. Visitez www.policyalternatives.ca ou appelez le 613-563-1341 pour plus d'informations.

Le CCPA est un organisme de recherche indépendant. Ce rapport a été soumis à un examen par les pairs et répond aux normes de recherche du Centre.

Les opinions et recommandations formulées dans le présent rapport, ainsi que s'il y avait erreurs, sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion des éditeurs ou des donateurs de ce rapport.



À PROPOS DES AUTEURS

David Macdonald est économiste principal au Centre canadien de politiques alternatives.

Martha Friendly est fondatrice et directrice générale du Childcare Resource and Research Unit et elle est associée de recherche au Centre canadien de politiques alternatives.

REMERCIEMENTS

Les auteurs désirent remercier Morna Ballantine, Iglia Ivanova et Jane Beach pour leurs commentaires éclairés sur une version précédente de ce document.

Ce rapport a été ajusté en novembre 2019 pour refléter les données mises à jour.

4	Résumé
8	Introduction
10	Vers des services de garde abordables
13	Résultats du sondage de 2018
14	Frais de garde pour poupons – temps plein
17	Frais de garde pour bambins – temps plein
20	Les frais de garde continuent d’augmenter
25	Comparaison des coûts dans des réseaux parallèles de services de garde
29	Attendre, toujours attendre
33	Conclusion
35	Annexe
39	Notes

Résumé

LE CENTRE CANADIEN de politiques alternatives recueille depuis maintenant cinq ans des données sur les frais de garde d'enfants au Canada. Chaque année, nous effectuons sur une période de quatre mois quelque 10 000 appels téléphoniques dans les garderies¹, les services de garde en milieu familial réglementés et les agences de services de garde en milieu familial ou bureaux coordonnateurs dans 28 grandes villes canadiennes. Nous voulons savoir combien déboursent en frais de garde les parents pour leurs poupons², leurs bambins et leurs enfants d'âge préscolaire inscrits à temps plein et toute la journée dans un service de garde à l'enfance.³ Ces données nous permettent d'établir les frais de garde médians pour chaque groupe d'âge dans chacune des 28 villes sondées.

En refaisant le même sondage chaque année, nous bâtissons une base de données consistantes sur les frais de garde qui nous permet de suivre les tendances au fil du temps. Le sondage nous permet aussi d'évaluer les répercussions des politiques de services de garde sur les frais de garde/tarifs, ce que nous faisons dans le présent rapport suivant la décision de plusieurs provinces de commencer à fixer les frais de garde pour les poupons, les bambins et les enfants d'âge préscolaire.

Au Québec, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Manitoba, les gouvernements fixent depuis un certain temps les frais de garde et ils comblent l'écart en accordant du financement de fonctionnement aux services de garde. Dans chacune de ces provinces, les deux tiers au moins de toutes les places offertes font partie du régime à tarifs fixes. Quant aux autres places, elles sont

offertes à la valeur marchande, qui est habituellement plus élevée. Ces dernières années, la Colombie-Britannique, l'Alberta et Terre-Neuve-et-Labrador, avec un certain appui financier du gouvernement fédéral, ont également commencé à fixer les frais de garde dans des circonstances précises.

Au moment de notre sondage téléphonique de 2018, ces nouvelles politiques de fixation des tarifs en étaient à différentes étapes de leur mise en œuvre. Nos résultats indiquent que ces initiatives provinciales, même à un stade précoce, ont des effets mesurables sur les frais de garde dans les villes sondées.

Les frais de garde, y compris en garderie et en service de garde en milieu familial réglementé, sont généralement plus élevés pour le groupe d'âge des poupons (enfants âgés de moins de deux ans, bien que cela puisse varier d'une province à l'autre). Et beaucoup moins de places leur sont destinées qu'aux bambins et aux enfants d'âge préscolaire. Les frais de garde médians pour poupons les plus élevés sont à Toronto, en Ontario (1 685 \$ par mois), à Mississauga non loin de là (1 591 \$ par mois) et à Kitchener (1 495 \$ par mois). Les frais de garde les moins élevés pour ce groupe d'âge sont au Québec dans les villes de Montréal (175 \$ par mois) et dans les villes de Gatineau, Laval, Longueuil et Québec, où le tarif médian est de 190 \$ par mois (tarif fixé par le gouvernement provincial). Les frais de garde pour poupons les plus bas suivants sont à Winnipeg au Manitoba (651 \$ par mois) et à Charlottetown à l'Île-du-Prince-Édouard (738 \$ par mois), deux provinces où les tarifs sont fixés par le gouvernement.

Pour les bambins, ce qui comprend généralement des enfants âgés de dix-huit mois à trois ans, les frais de garde médians les plus élevés sont à Vancouver en Colombie-Britannique (1 407 \$ par mois) et suivent de près Toronto (1 367 \$ par mois) et Mississauga (1 269 \$ par mois). Une fois de plus, en raison du régime à tarifs fixes en vigueur au Québec, les frais de garde les plus bas pour ce groupe d'âge sont à Montréal (175 \$ par mois) et à Gatineau, Laval, Longueuil et Québec (190 \$ par mois). Les frais de garde pour les bambins à Winnipeg (451 \$ par mois) et à Charlottetown (608 \$ par mois), des provinces où les tarifs sont également fixés par le gouvernement, sont peu élevés comparativement aux frais de garde dans la plupart des autres villes canadiennes, tout en étant beaucoup plus chers qu'au Québec.

La catégorie de services de garde qui regroupent le plus grand nombre d'enfants — comportant la moitié de toutes les places en services de garde réglementés et les deux tiers de toutes les places en garderie — est celle des enfants d'âge préscolaire, soit les enfants âgés de trois ans jusqu'à l'âge de fréquenter l'école, dépendamment de la province. Comme cette catégo-

rie est la plus répandue, les parents sont susceptibles de devoir payer des frais de garde distinctifs pour ce groupe d'âge, lesquels sont les plus élevés à Toronto (1 150 \$ par mois) et dans ses banlieues de Brampton (1 146 \$ par mois) et de Mississauga (1 127 \$ par mois). Par contre, les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire autour de 1 000 \$ par mois sont courants en Ontario, en Colombie-Britannique et en Alberta. Une fois de plus, les frais de garde fixes au Québec (175 \$ à Montréal et 190 \$ à Gatineau, Laval, Longueuil et Québec) pour ce groupe d'enfants se trouvent à l'extrémité opposée de la fourchette tarifaire; viennent ensuite les villes de Winnipeg (451 \$ par mois) et de Charlottetown (585 \$ par mois).

Dans les années précédentes, nous avons souligné qu'il était courant que les frais de garde augmentent plus rapidement que l'inflation. En 2018, la chose s'est avérée dans 17 des 28 villes sondées. Par ailleurs, les initiatives de réduction des frais de garde déployées à Terre-Neuve-et-Labrador et en Alberta semblent avoir un effet à la baisse sur les coûts pour les parents. Effectivement, les frais de garde médians pour les enfants d'âge préscolaire à St. John's ont chuté de 13 % depuis l'an passé et de 6 % à Edmonton. Et même s'ils ont augmenté à Calgary, la hausse a été inférieure à l'inflation. Il est trop tôt pour mesurer l'effet qu'ont les mesures de réduction des frais de garde en C.-B., car au moment de réaliser notre sondage, elles n'avaient pas encore été entièrement mises en œuvre.

Cette année, nous avons effectué pour la première fois un sondage important sur les tarifs qui suivent les cours du marché dans les provinces qui ont des régimes à tarifs fixes. La chose est importante, car même dans les provinces à tarifs fixes, plus ou moins le tiers des places sont dans le secteur commercial assujetti aux règles du marché et cela ne se voit pas notre approche fondée sur la « médiane ». Dans la catégorie des poupons, les tarifs courants⁴ les plus élevés sont à Winnipeg, où les parents paient en moyenne 1 400 \$ par mois pour une place. La ville de Québec arrive au deuxième rang à 1 042 \$ par mois et est suivie de près par Gatineau, à 977 \$ par mois.

Dans la catégorie des enfants d'âge préscolaire, une fois de plus, Winnipeg est la ville où les tarifs courants sont les plus élevés (982 \$ par mois); viennent ensuite les villes de Québec (955 \$ par mois) et de Gatineau (911 \$ par mois). Effectivement, les tarifs courants dans les provinces qui ont des régimes à tarifs fixes sont comparables aux frais de garde dans les provinces où les tarifs suivent les cours du marché, comme en Ontario. Cela revêt une importance particulière au Québec où les trois quarts de toutes les nouvelles places créées depuis 2011, soit 67 200 places de plus, l'ont été dans le secteur commercial (non assujetti aux tarifs fixes). Même si les frais de garde dans

le secteur commercial sont considérablement subventionnés au Québec au moyen des crédits d'impôt consentis aux parents, ces places coûtent de deux à trois fois plus cher que les places assujetties au régime à tarifs fixes.

Enfin, comme par le passé, notre rapport se penche sur la fréquence des listes d'attente pour une place en services de garde dans les villes canadiennes et sur les frais d'inscription afférents. Au sommet, ce sont plus de 40 % des garderies d'Edmonton et de Calgary qui perçoivent des frais pour inscrire un enfant sur leur liste d'attente. Les pourcentages sont inférieurs en Colombie-Britannique et dans les provinces de l'Atlantique. Même si l'Ontario a interdit en 2017 la perception de frais d'inscription aux listes d'attente, quelques garderies continuent de le faire sous couvert d'une remise sur le paiement du premier mois de fréquentation. Nous avons observé que certaines garderies à St. John's, à Edmonton et à Calgary, bien que leurs tarifs fixes soient moins élevés, perçoivent des frais pour l'inscription d'enfants à leurs listes d'attente, une mesure susceptible de nuire à l'accès.

S'il est une conclusion principale à tirer des résultats de notre sondage de cette année sur les frais de garde, c'est bien que les régimes provinciaux à tarifs fixes réduisent le coût des services de garde pour les parents. Cependant, les répercussions de ces nouveaux programmes ne sont pas les mêmes partout.

Suivre l'évolution des frais de garde dans le temps permet aux parents et aux décideurs de voir les effets des politiques en matière de services de garde et dans quels domaines il faut faire plus afin de réduire les coûts pour les parents. Les initiatives récentes fédérales-provinciales pour contrer la montée en flèche des frais de garde rendent plus nécessaire que jamais de comprendre les succès et les écueils observés ailleurs de manière à mettre en place un cadre plus efficace et équitable qui permettra d'offrir à tous des services de garde à prix abordable.

Introduction

IL Y A maintenant cinq années consécutives que le Centre canadien de politiques alternatives effectue un sondage auprès des services de garde à l'enfance dans différentes villes au Canada afin de déterminer et de comparer les frais de garde pour les poupons, les bambins et les enfants d'âge préscolaire.⁵ À notre connaissance, ce sondage annuel et le rapport qui s'en suit sont la seule source de données consistantes analysées régulièrement sur les frais de garde au Canada. En 2018, comme dans le passé, nos données confirment que les frais de garde d'enfants dans la plupart des provinces au Canada sont inabordables pour de nombreux parents, surtout ceux qui ont plus d'un enfant.

En plus de suivre l'évolution des frais de garde d'enfants, dans nos rapports précédents, nous avons examiné d'autres questions liées à la prestation des services de garde à l'enfance et à leur financement. Dans notre rapport de 2017, nous avons analysé les frais de garde en milieu rural, lesquels, avons-nous constaté, étaient comparables aux frais de garde dans les petites agglomérations urbaines.⁶ Dans notre rapport de 2016, nous avons examiné combien devaient déboursier les familles à faible revenu pour leurs services de garde une fois les subventions prises en compte. Nous avons constaté que dans certaines villes, les frais de garde peuvent demeurer excessivement élevés.⁷

Notre rapport de cette année revêt une importance accrue, car les derniers des accords bilatéraux sur la garde d'enfants entre le gouvernement fédéral et les provinces, les territoires et les communautés autochtones en

vertu du Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants annoncé en juin 2017 ont été conclus.⁸ Dans le budget de 2017, le gouvernement fédéral allouait 540 millions de dollars à ces accords bilatéraux pour 2018-2019, un montant qui atteindra 550 millions de dollars en 2020-2021 et 870 millions de dollars en 2026-2027.⁹ Le suivi des frais de garde, l'exercice auquel s'emploie le CCPA, devrait aider les gouvernements à vérifier pour voir si les nouveaux fonds consentis à la garde d'enfants rendent les services plus abordables, comme le stipule l'un des principes du cadre multilatéral.¹⁰

Le montant que les parents doivent déboursier sur-le-champ pour leurs services de garde fluctue en fonction du financement consenti par les gouvernements au fonctionnement des services, financement qui varie considérablement d'une province à l'autre. Ces fonds publics sont habituellement utilisés pour réduire les frais de garde, soutenir globalement les services et améliorer les salaires généralement très bas versés aux travailleuses et aux travailleurs en services de garde. Les faibles salaires dans le secteur des services de garde à l'enfance sont d'ailleurs une forme de subvention, mais qui est rarement reconnue comme telle.

En plus d'accorder aux services de garde du financement pour leur fonctionnement, dans toutes les provinces et tous les territoires à l'exception du Québec, les gouvernements versent aux familles, sous une forme ou une autre, des subventions pour frais de garde. Le montant de ces subventions varie selon le revenu de la famille, sa taille, le statut d'emploi des parents et d'autres facteurs. Ces subventions pour frais de garde, qui sont directement versées aux services de garde au nom d'une famille en particulier, remplacent en partie ou en totalité les frais de garde qu'aurait à déboursier cette famille.¹¹ Toutefois, comme nous l'avons démontré dans notre sondage de 2015 sur les frais de garde au Canada, dans la plupart des provinces, ces subventions ne sont pas suffisantes pour venir en aide aux familles à faible revenu à qui elles sont destinées.¹²

Enfin, la pénurie de services de garde ajoute du stress supplémentaire pour les parents, même lorsque les frais de garde sont jugés raisonnables.¹³ Par conséquent, les initiatives gouvernementales qui visent les frais de garde, mais qui n'améliorent pas du coup l'accès à des services de garde de bonne qualité sont insuffisantes.

Vers des services de garde abordables

L'AN DERNIER, LES gouvernements de Terre-Neuve-et-Labrador, d'Alberta et de Colombie-Britannique ont soit mis en œuvre soit annoncé des programmes de réduction des frais de garde d'enfants.¹⁴ Ces programmes ont bénéficié, à tout le moins en partie, des accords bilatéraux sur la garde d'enfants intervenus entre le gouvernement fédéral et les trois provinces.

En 2018, l'Alberta a ajouté 100 nouvelles garderies (6 000 places) aux 22 qui faisaient partie en 2017 de son programme de places à 25 \$ par jour. Même si à 25 dollars, ces places coûtent deux fois ce qu'une place coûte au Québec (environ 8 \$ par jour pour une famille à revenu médian), c'est quand même beaucoup moins que le tarif courant pour une place en Alberta et dans la plupart des autres provinces.¹⁵

Le programme des places à 25 \$ par jour n'avait pas été entièrement déployé en Alberta au moment de notre sondage en 2018, mais il semble avoir été suffisamment étendu pour avoir une incidence sur les frais de garde médians dans les grandes villes de cette province.¹⁶ Nous avons mené notre sondage à Calgary et à Edmonton à la fin de mai et au début de juin 2018. Selon les données que nous ont fournies les fonctionnaires de l'Alberta, les places à 25 \$ par jour n'avaient pas toutes été distribuées à ce moment-là, mais une majorité l'avait été. Cela étant, une fois le programme entièrement déployé, les frais de garde médians pourraient diminuer à nouveau. Mais

pour tirer des conclusions définitives, il faudra attendre notre sondage sur les frais de garde de 2019.

La Colombie-Britannique a également lancé deux initiatives visant à rendre les services de garde plus abordables en réduisant les tarifs. Premièrement, tous les services de garde pour enfants d'âge non scolaire et qui reçoivent du financement de fonctionnement peuvent participer à l'initiative provinciale de réduction des frais de garde. Celle-ci vise à réduire de 350 \$ par mois les tarifs pour les poupons et les bambins fréquentant la garderie (et de 200 \$ pour les poupons et les bambins fréquentant un service de garde en milieu familial) et de 100 \$ par mois pour les enfants âgés de trois à cinq ans fréquentant la garderie (et de 60 \$ par mois pour les enfants âgés de trois à cinq ans fréquentant un service de garde en milieu familial).

De plus, dans 53 sites « prototypes », le gouvernement de la Colombie-Britannique convertit quelque 2 500 places en places à tarif réduit, c'est-à-dire qui coûteront aux parents au maximum 10 \$ par jour. Et les parents admissibles continueront de recevoir leur subvention pour frais de garde. Comme ce programme a été déployé à l'automne 2018 et que les garderies ont commencé à s'y inscrire pendant notre sondage téléphonique, il faudra attendre le rapport de l'an prochain pour évaluer les répercussions des deux mesures.

Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a lancé en 2012 une stratégie sur dix ans visant la garde d'enfants. En 2014, il a créé le Programme de subvention de fonctionnement (PSF) qui accorde une subvention aux garderies adhérant à son régime de tarifs fixes quotidiens, soit 44 \$ pour les poupons, 33 \$ pour les bambins et 30 \$ pour les enfants âgés de trois à douze ans qui sont inscrits à la garderie toute la journée.¹⁷ Outre des fonds provenant du gouvernement provincial, le PFS bénéficie de transferts fédéraux en vertu du plan d'action bilatéral provincial sur les services de garde.

Près de la moitié des garderies sondées dans St. John's en 2018 était inscrite au PFS (les services de garde en milieu familial sont exclus du programme), ce qui se reflète dans une réduction de plus de 100 \$ des frais de garde médians mensuels depuis 2017. Le pourcentage de places à tarifs fixes est beaucoup plus élevé ici que ce que nous avons observé pour les programmes similaires offerts en Alberta et en Colombie-Britannique au moment de notre sondage, mais il demeure inférieur au pourcentage de places à tarifs fixes au Québec, au Manitoba et à l'Î.-P.-É.

Même si les initiatives visant l'abordabilité des services de garde de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et de Terre-Neuve-et-Labrador ont été lancées avant les transferts fédéraux récents pour la garde d'enfants et que les fonds injectés par ces provinces sont souvent beaucoup plus considé-

rables que la part du gouvernement fédéral,¹⁸ grâce à la participation fédérale, elles ont coûté de toute évidence beaucoup moins cher à mettre en place pour les provinces. Il est à souhaiter que ces premières collaborations entre le gouvernement fédéral et les provinces jettent les bases pour améliorer l'abordabilité des services de garde à l'avenir.

Résultats du sondage de 2018

LES DONNÉES SUR les frais de garde présentées dans le présent rapport ont été recueillies dans le cadre d'un sondage téléphonique réalisé à l'échelle du pays auprès de garderies et de services de garde en milieu familial réglementés ou d'agences ou bureaux coordonnateurs de services de garde en milieu familial réglementés dans les provinces où ce modèle est en vigueur. Le sondage a été mené de mai à août 2018 dans 28 villes canadiennes et dans toutes les provinces (hormis les territoires). Dans les petites villes, toutes les garderies et tous les services de garde en milieu familial réglementés ou agences/bureaux coordonnateurs de services de garde en milieu familial ont été sondés. Dans les grandes villes, le sondage a été mené auprès d'un échantillon aléatoire de garderies. Le tableau 1 de l'annexe décrit la méthodologie du sondage pour chaque ville et les taux de réponse respectifs.

Comme dans les années précédentes, ce sondage porte uniquement sur les places offertes toute la journée et à temps plein. Les tarifs rapportés correspondent aux frais de garde complets déboursés par les parents qui ne reçoivent pas de subventions pour frais de garde. Les tarifs des services de garde en milieu familial réglementés sont indiqués à côté de ceux des garderies.¹⁹ Les frais de garde quotidiens sont convertis en valeurs mensuelles en utilisant un nombre normal de jours.

Les frais de garde dans le réseau des services de garde à tarifs fixes au Québec augmentent en fonction du revenu familial. Ainsi, les frais de garde

(à tarifs fixes) au Québec sont évalués en fonction du revenu médian dans chaque ville sondée des familles ayant au moins un enfant âgé de moins de six ans.

À moins d'indication contraire, toutes les données sur les frais de garde dans le présent rapport sont calculées en tant que médiane pour chacune des villes. En d'autres termes, dans chacune de ces villes, la moitié des places coûtent plus cher et la moitié des places coûtent moins cher que la valeur indiquée aux tableaux. L'utilisation du tarif médian évite d'accorder une trop grande influence aux frais de garde très élevés ou extrêmement faibles pour mesurer une tendance centrale. Le tarif médian pour chaque ville est pondéré par le nombre de places et non par les installations. C'est-à-dire que si une garderie a un grand nombre de places et une autre, un petit nombre, les frais de garde de la garderie ayant le plus grand nombre de places auront plus d'importance dans nos calculs.

À moins d'indication contraire, les chiffres représentent la médiane de tous les frais de garde (c'est-à-dire des tarifs fixes et des tarifs courants). Si une ville compte plus de places à tarifs fixes que de places à la valeur marchande, le tarif indiqué sera le tarif fixe puisque par définition il est le tarif médian.

Cette année, nous avons examiné les tarifs qui suivent les cours du marché dans quelques-unes des provinces qui ont des régimes à tarifs fixes. Ces tarifs courants s'appliquent seulement à une minorité de places dans les villes sondées au Québec, au Manitoba et à l'Île-du-Prince-Édouard de sorte que les valeurs médianes indiquées pour ces villes ne changent pas. Par contre, comme les places offertes à la valeur marchande augmentent en nombre dans de nombreuses villes, nous examinons dans le présent rapport leur incidence sur les frais de garde médians et sur l'abordabilité des services de garde.

Frais de garde pour poupons – temps plein

Il y a beaucoup moins de places dans la catégorie « poupons » (enfants âgés de moins de deux ans, quoique cette définition varie d'une province à l'autre) que dans les catégories « bambins » et « enfants d'âge préscolaire ». Les frais de garde ont également tendance à être beaucoup plus élevés dans cette catégorie que dans les deux autres, surtout dans les villes où les tarifs sont déterminés par le marché. C'est parce que le nombre autorisé d'enfants que peut prendre en charge l'éducatrice ou l'éducateur (ratio éducatrice-en-

fant) est moindre pour ce groupe d'âge afin d'assurer la sécurité des enfants et un niveau suffisant de soins. Comme le ratio éducatrice-enfant est plus restreint chez les poupons, le coût du personnel par place est plus cher.

Les services de garde en milieu familial réglementés destinent beaucoup de places aux poupons dans beaucoup de villes. Et ces places coûtent souvent moins cher que si elles étaient offertes en garderie. Cela étant, dans les villes qui comptent un plus grand nombre de places en services de garde familiale, les frais de garde médians pour poupons ont tendance à être moins élevés et on remarque moins de fluctuation en fonction de l'âge.

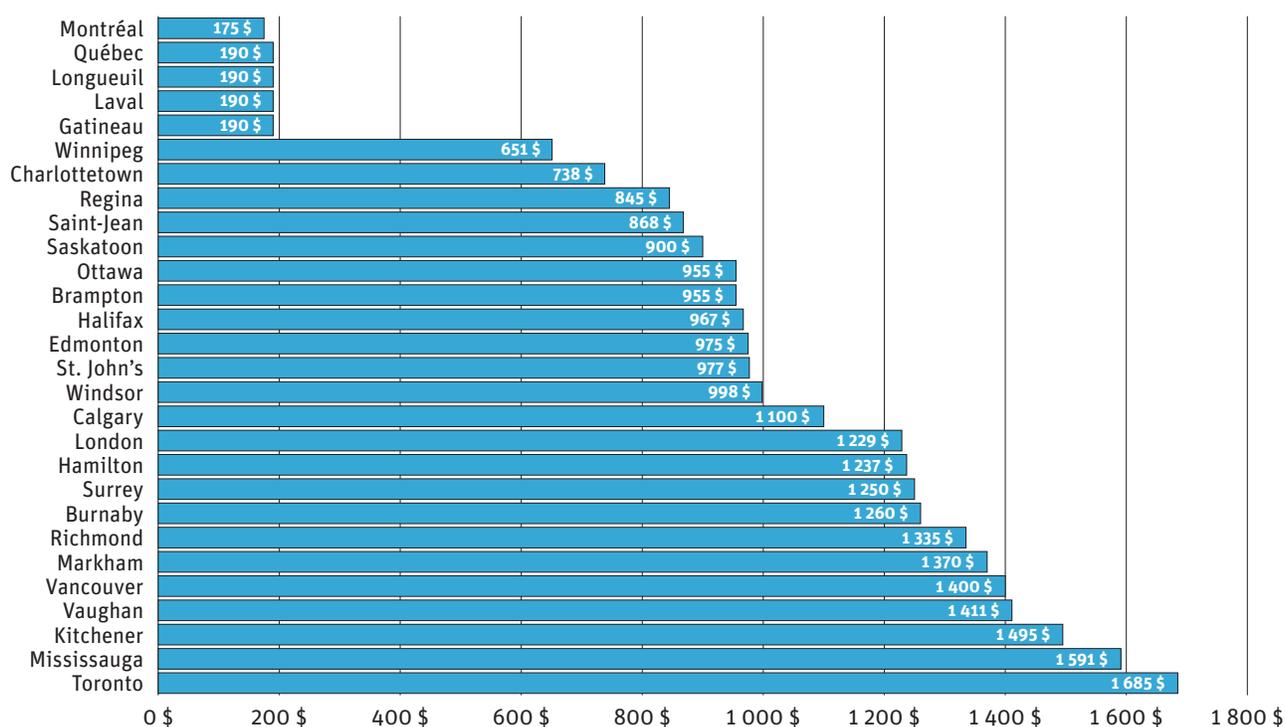
En 2018, une fois de plus, c'est à Toronto que les frais de garde pour poupons sont les plus élevés au Canada. Toronto est facilement la ville la plus dispendieuse pour la garde des poupons, les frais de garde médians pour cette tranche d'âge étant de 1 685 \$ par mois. Ce montant équivaut à 20 220 \$ par année pour un seul poupon, facilement la deuxième dépense la plus importante d'un ménage après les versements d'hypothèque ou le loyer.

Au deuxième rang, la ville la plus dispendieuse pour faire garder un poupon est Mississauga, une banlieue de Toronto. Le tarif médian y est de 1 591 \$ par mois. Viennent ensuite les villes de Kitchener et de Vaughan, toutes assez près de Toronto. Leurs frais de garde médians pour poupons varient de 1 400 \$ à 1 500 \$ par mois. Pour trouver une ville à l'extérieur de la grande agglomération de Toronto où les frais de garde pour poupons sont aussi élevés, il faut se tourner vers Vancouver, la sixième ville la plus dispendieuse à cet égard.

Les frais de garde les moins élevés pour ce groupe d'âge sont à Montréal (175 \$ par mois); suivent les villes de Gatineau, de Laval, de Longueuil et de Québec, où les frais de garde médians pour poupons sont de 190 \$ par mois. Jusqu'à cette année, le Québec était l'une de trois provinces (les deux autres étant l'Î.-P.-É. et le Manitoba) où, pour l'essentiel, les frais de garde étaient fixés par le gouvernement provincial. Mais en 2018, trois autres provinces, soit Terre-Neuve-et-Labrador, l'Alberta et la C.-B., ont instauré elles aussi des régimes à tarifs fixes. Les gouvernements versent des subventions de fonctionnement aux services de garde qui adhèrent à leur régime à tarifs fixes.

Ce ne sont pas tous les services de garde qui participent aux régimes à tarifs fixes des provinces. Mais au Québec, plus de la moitié en font partie de sorte que les frais de garde médians pour les villes du Québec correspondent aux tarifs fixés par le gouvernement. Les frais de garde au Québec sont fixes, mais ils sont rajustés à la hausse en fonction d'une échelle mobile et avec un plafond pour les familles à revenus élevés. Le revenu médian des familles ayant de jeunes enfants dans Montréal est considérablement in-

GRAPHIQUE 1 Frais de garde médians pour poupons, 2018 (par mois)



Source Voir l'annexe 2 pour la ventilation de tous les frais de garde.

férier à celui des familles dans d'autres villes du Québec. Par conséquent, en vertu de l'échelle mobile, les familles montréalaises paient moins cher leurs services de garde (tarif fixe moins élevé) que les autres.²⁰

Contrairement au Manitoba ou à l'Î.-P.-É., les frais de garde au Québec ne diminuent pas à mesure que les enfants vieillissent; ils demeurent constants pour tous les groupes d'âge. Par conséquent, l'écart entre les frais de garde au Québec et ceux des autres provinces pour la garde d'un poupon est beaucoup plus considérable. Ainsi, les Torontois paient neuf fois plus cher que les Montréalais pour la garde d'un poupon dans le régime à tarifs fixes du Québec, sept fois plus cher pour la garde d'un bambin et six fois plus cher pour la garde d'un enfant âge préscolaire.

En dehors du Québec, les villes de Winnipeg et de Charlottetown (toutes les deux dans une province dotée d'un régime à tarifs fixes) avaient les frais de garde les moins élevés pour ce groupe d'âge, soit 651 \$ par mois et 738 \$ par mois respectivement. Les frais de garde les moins élevés pour un pou-

pon dans une ville où les tarifs suivent les cours du marché étaient à Regina en Saskatchewan, où le tarif médian est de 845 \$ par mois.

Le tarif médian de 977 \$ par mois à St. John's à T.-N.-L. est légèrement plus élevé que le nouveau tarif fixe pour poupons de 44 \$ par jour (soit 955 \$ par mois), car plus de la moitié des places pour poupons ne font pas partie du nouveau régime à tarifs fixes (cela s'explique en grande partie parce que la garde en milieu familial est exclue du programme). Même si les frais de garde médians à St. John's ont chuté depuis l'an dernier, ils sont comparables à ceux de villes comme Ottawa et Brampton (toutes deux en Ontario), où les tarifs suivent les cours du marché.

Frais de garde pour bambins – temps plein

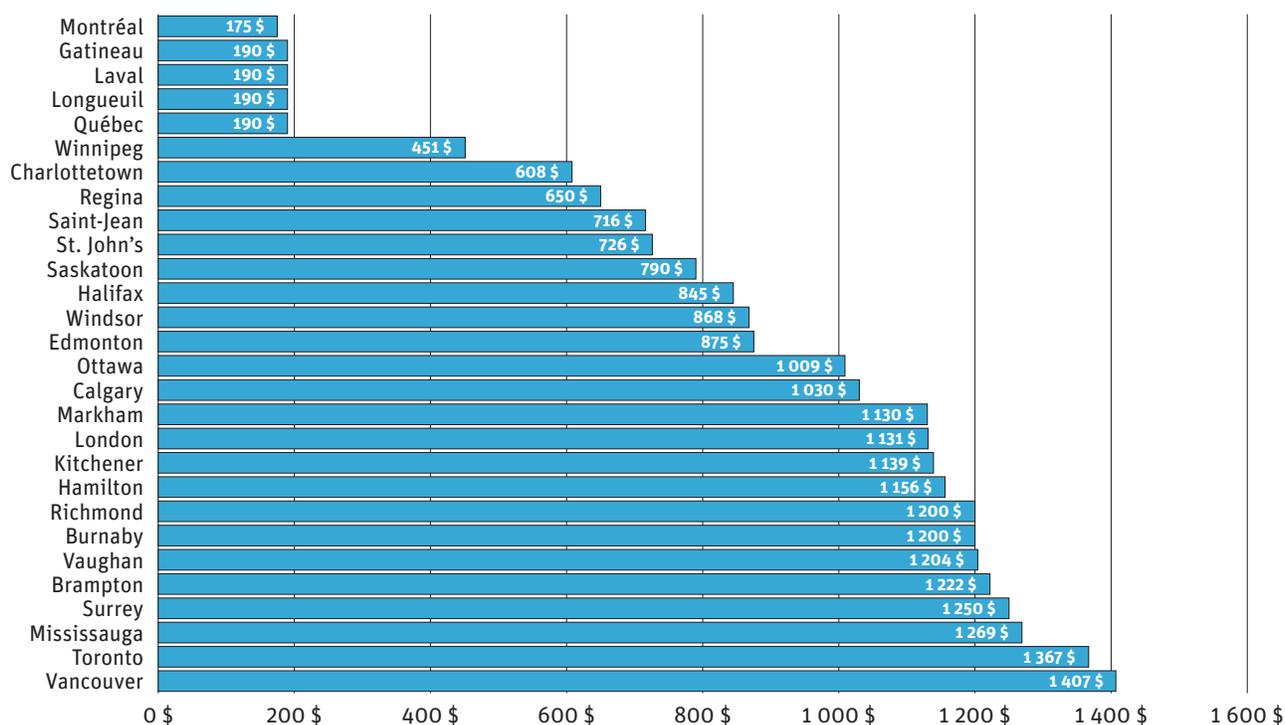
Les bambins, dont l'âge varie de 18 mois à trois ans dépendamment de la province, composent le deuxième plus grand groupe d'âge après les enfants d'âge préscolaire. Les ratios éducatrice-enfant prescrits par la loi sont plus élevés que pour les poupons de sorte que les places pour bambins coûtent moins cher à fournir. La garderie accueille un plus grand nombre de bambins. Toutefois, dans les villes qui comptent beaucoup de services de garde en milieu familial réglementés, les frais de garde pour bambins sont généralement moins élevés.

Vancouver a les frais de garde pour bambins les plus élevés au Canada, soit 1 407 \$ par mois, suit de près Toronto, à 1 367 \$ par mois. Dans ces deux villes, les parents déboursent plus de 16 000 \$ par année pour confier leur bambin à un service de garde réglementé. Mississauga arrive au troisième rang des villes les plus dispendieuses à 1 269 \$ par mois pour faire garder son bambin, et les frais de garde de 1 100 \$ à 1 200 \$ par mois sont courants en Ontario et en C.-B. pour ce groupe d'âge, notamment dans les banlieues-dortoirs de Toronto et de Vancouver.

Les frais de garde les moins élevés pour ce groupe d'âge se trouvent une fois de plus au Québec. Comme mentionné précédemment, parce qu'au Québec les tarifs fixes ne changent pas en fonction de l'âge, l'écart de tarifs avec les autres provinces est plus faible dans la catégorie bambins que dans la catégorie poupons, quoique de très peu. À titre d'exemple, les frais de garde à Vancouver et Toronto sont sept fois plus élevés pour les bambins que ceux des villes au Québec.

Les frais de garde pour bambins les moins élevés après ceux du Québec sont à Winnipeg et à Charlottetown. Même si les frais de garde sont fixés

GRAPHIQUE 2 Frais de garde médians pour bambins, 2018 (par mois)



Source Voir l'annexe 2 pour la ventilation de tous les frais de garde.

par le gouvernement dans ces deux provinces, leurs tarifs relativement bas sont néanmoins de deux à trois fois plus élevés qu'au Québec. St. John's se classe au neuvième rang des villes les moins dispendieuses pour faire garder un bambin. Le tarif médian y est de 726 \$ par mois, ce qui est légèrement plus cher que le tarif fixe de 33 \$ par jour pour ce groupe d'âge.

Dans les villes d'Ottawa et de Brampton en Ontario et de Richmond et Vancouver en C.-B., les frais de garde pour poupons sont inférieurs aux frais de garde pour bambins, un résultat inhabituel. Cependant, chacune de ces villes compte un vaste secteur de services de garde en milieu familial réglementés, un mode de garde plus susceptible d'accueillir des poupons que d'autres groupes d'âge. Les frais de garde en milieu familial peuvent être moins élevés pour les poupons, souvent en raison d'une différenciation moindre des frais en fonction de l'âge. Il s'ensuit des tarifs médians inférieurs pour les poupons, ce qui atteste de l'influence que peuvent avoir les services de garde offerts en milieu familial sur les frais de garde en général.

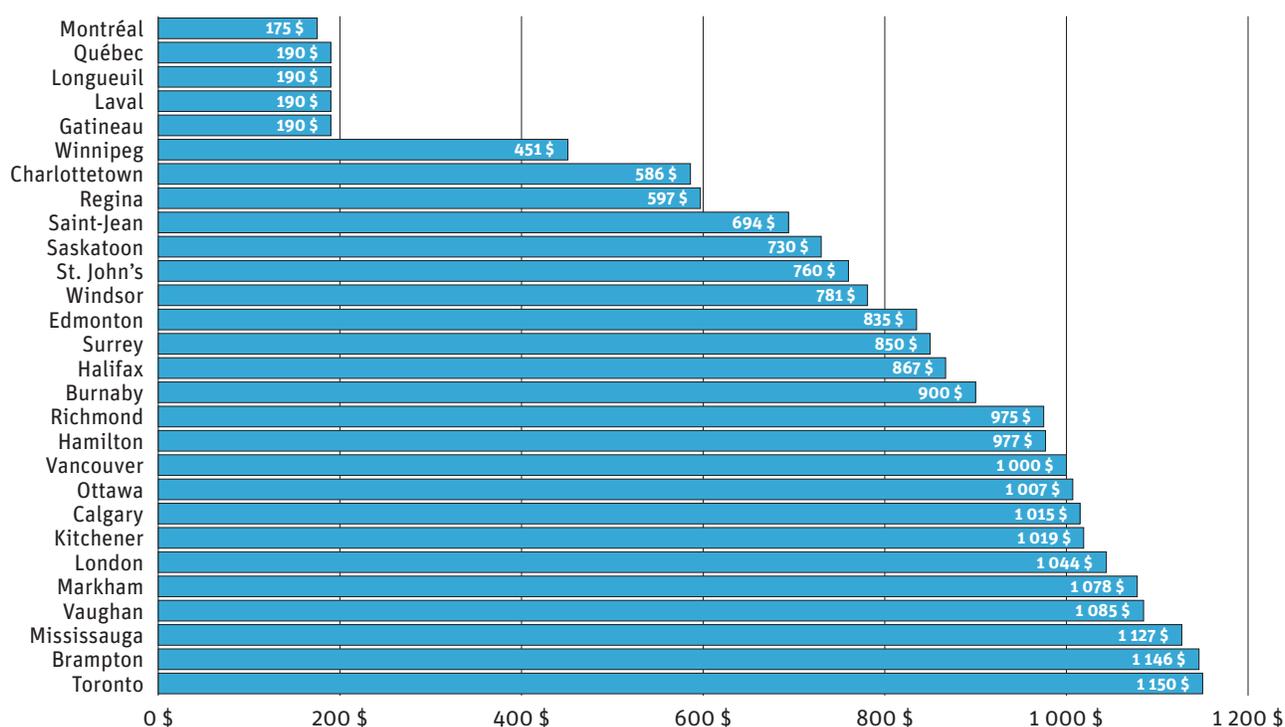
En nombre, les enfants d'âge préscolaire — âgés de deux ans et demi à quatre ou cinq ans — représentent, et de loin le plus important groupe d'âge en services de garde. La garderie est le choix de prédilection pour ce groupe d'âge alors que la garde en milieu familial est relativement moins populaire. Les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire sont inférieurs à ceux des poupons et des bambins, car le ratio éducatrice-enfant prescrit par la réglementation y est plus élevé. Généralement, la moitié de toutes les places dans une ville et les deux tiers de toutes les places offertes en garderie sont occupés par des enfants d'âge préscolaire. Les parents sont donc enclins à être plus au courant des tarifs médians pour la garde d'enfants d'âge préscolaire que pour la garde d'enfants plus jeunes.

En Ontario, les réseaux scolaires publics incluent la maternelle à temps plein gratuite (pour les parents) pour tous les enfants âgés de quatre ans. La Nouvelle-Écosse et le Québec ont décidé de faire de même et ils instaurent graduellement des programmes similaires.²¹ La maternelle à temps plein réduit considérablement les coûts pour les parents de jeunes enfants, mais elle ne répond pas aux besoins de services de garde parascolaires pour de nombreux parents qui travaillent. Les coûts réduits en raison des programmes de maternelle ne sont pas inclus dans les estimations ci-dessous.

Les frais de garde médians pour les enfants d'âge préscolaire s'élèvent à 1 150 \$ par mois à Toronto, ce qui en fait la ville la plus dispendieuse pour les parents qui font garder des enfants de ce groupe d'âge. Toutefois, l'écart avec les autres villes est moindre que pour les autres groupes d'âge. En effet, les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire à Brampton et Mississauga (deux banlieues de Toronto) sont respectivement de 1 146 \$ par mois et de 1 127 \$ par mois. Mais les parents peuvent s'attendre à déboursier 1 000 \$ par mois dans de nombreuses autres grandes villes, dont Vancouver et Richmond en C.-B., Calgary en Alberta et Markham, Vaughan et Hamilton en Ontario.

Les frais de garde les moins élevés pour ce groupe d'âge, une fois de plus, se trouvent dans les villes de Montréal, Gatineau, Laval, Longueuil et Québec. Suivent ensuite les villes de Winnipeg (451 \$ par mois) et Charlottetown (586 \$ par mois), ce qui n'est pas surprenant vu qu'au Manitoba et à l'Île-du-Prince-Édouard, le gouvernement fixe les tarifs à l'échelle de la province. Regina en Saskatchewan, de toutes les villes où les tarifs sont déterminés par le marché, est la ville où les frais de garde pour les enfants d'âge préscolaire sont les moins élevés à 597 \$ par mois. À St. John's, les frais de garde médians pour enfants d'âge préscolaire sont supérieurs au tarif fixe pour ce groupe d'âge simplement parce que plus de la moitié des places pour enfants d'âge préscolaire sont dans des garderies commerciales (tarifs courants).

GRAPHIQUE 3 Frais de garde médians pour enfants d'âge préscolaire, 2018 (par mois)



Source voir le tableau 2 pour la ventilation de tous les frais de garde.

Les frais de garde continuent d'augmenter

Étant donné que les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire sont les plus courants, il est utile pour les parents et les décideurs d'en connaître l'évolution au fil du temps, un aspect que nous examinons en détail dans cette partie de notre rapport. Comme dans les années passées, nous comparons les hausses et les réductions des frais de garde à l'inflation, dont le taux était de 3 % de juillet 2017 à juillet 2018 (ce qui correspond au point médian de notre sondage).²² Dans 17 des 28 villes sondées en 2018, les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire ont augmenté plus rapidement que l'inflation.

Les hausses ont été particulièrement importantes dans les banlieues torontoises de Brampton, Mississauga, Markham et Vaughan où les frais de garde ont augmenté de 5 % à 9 %, soit de deux à trois fois plus rapidement que le taux d'inflation. Dans les villes de l'agglomération urbaine de Vancouver, y compris Burnaby, Surrey et Vancouver en tant que telle, les frais de garde médians ont également augmenté d'environ deux fois plus que le taux d'inflation. C'est important à savoir, car la nouvelle initiative de rédu-

tion des frais de garde de la C.-B. est entrée en vigueur après la collecte des données pour le présent rapport.

La première phase de l'initiative de la C.-B., comme mentionné précédemment, ne fixe pas directement les frais de garde, mais elle les réduit plutôt de 100 \$ pour les enfants d'âge préscolaire.²³ Toutefois, depuis 2017, les frais de garde médians dans une bonne partie de la grande agglomération de Vancouver ont augmenté de 50 \$ à 60 \$ par mois, absorbant potentiellement la moitié de la réduction prévue pour les parents. Ainsi, les initiatives visant à réduire les frais de garde peuvent être victimes de mesures anticipatoires. Il est possible que des garderies aient haussé leurs tarifs en anticipation de la politique annoncée. Notre sondage sur les frais de garde de 2019 révélera dans quelle mesure les parents auront effectivement tiré profit de la réduction de 100 \$ des frais de garde pour enfants d'âge préscolaire. Toutefois, s'il y a une diminution des frais de garde médians dans les villes de la C.-B, ce sera un résultat exceptionnel, rarement observé depuis que nous suivons l'évolution des frais de garde au pays.

Dans les villes au Québec, on constate que les frais de garde là aussi ont augmenté légèrement plus rapidement que l'inflation. À London en Ontario et à Saskatoon en Saskatchewan, ils ont augmenté sensiblement au même rythme que l'inflation tandis que dans sept autres villes, les frais de garde sont demeurés statiques par rapport à l'an passé. Ces villes comprennent notamment Calgary, où l'augmentation des frais de garde n'a été que de 1 %. À Winnipeg et à Charlottetown, il n'y a pas eu de changement puisque les gouvernements ont décidé de maintenir les tarifs fixes à leur niveau précédent.

Les frais de garde médians pour les enfants d'âge préscolaire ont chuté de façon spectaculaire (- 13 %) à St. John's à comparer à l'année précédente, ce qui permettra aux parents d'économiser en moyenne 109 \$ par mois. Cette réduction est attribuable au Programme de subvention de fonctionnement (PSF) mentionné précédemment, une mesure visant à instaurer un régime à tarifs fixes à Terre-Neuve-et-Labrador dans le cadre d'une stratégie sur dix ans en matière de services de garde (2012 à 2022).²⁴ Le PSF, qui n'inclut pas la garde en milieu familial, a profité de l'apport de fonds fédéraux en vertu de l'accord bilatéral sur les services de garde conclu récemment.²⁵

Contrairement aux villes des trois provinces à tarifs fixes (Québec, Manitoba et Île-du-Prince-Édouard), plus de la moitié des places à St. John's demeurent à l'extérieur du régime à tarifs fixes, c'est-à-dire dans le secteur commercial où les prix courants s'appliquent. Voilà pourquoi le tarif fixe n'est pas exactement le même (quoiqu'il s'en approche) que le tarif médian à St. John's. Toutefois, en raison des nombreuses garderies qui font partie

du régime à tarifs fixes, les frais de garde médians pour les enfants d'âge préscolaire à St. John's sont de 35 \$ par jour ou 760 \$ par mois, soit légèrement supérieur à 30 \$ par jour (le tarif fixé par le gouvernement).

De 2017 à 2018, les frais de garde ont diminué de 5 % à Toronto, la ville la plus dispendieuse pour les parents qui ont des enfants d'âge préscolaire fréquentant un service de garde, mais cette donnée ne reflète peut-être pas correctement la situation. Dans notre sondage, les frais de garde à Toronto et dans quelques autres grandes villes sont calculés à partir d'un échantillon aléatoire de garderies. (La liste complète des villes et les différentes méthodologies du sondage sont présentées au tableau 1). Cet échantillon change d'une année à l'autre et sa marge d'erreur est de plus ou moins dix pour cent, neuf fois sur dix.

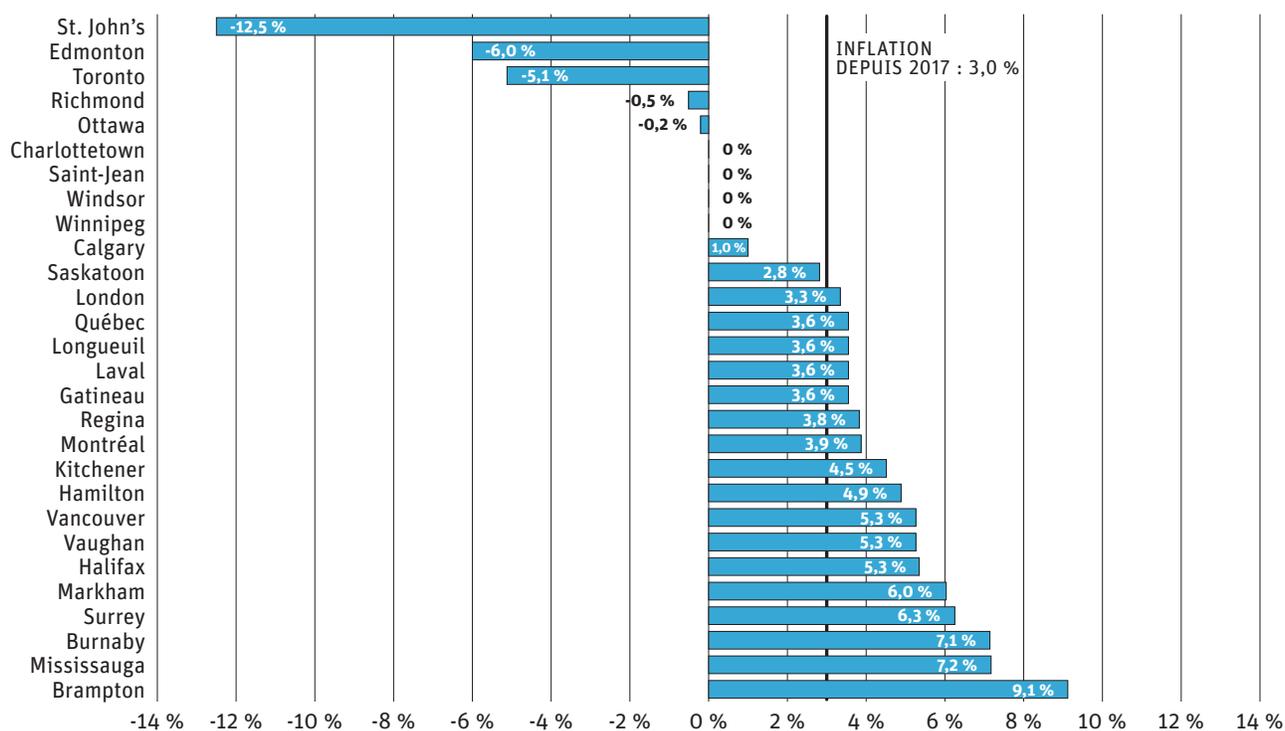
En raison du caractère aléatoire de l'échantillon, les garderies de notre liste de 2018 à Toronto chevauchent seulement à l'occasion celles de notre liste de 2017. C'est dire que la réduction de 5 % des frais de garde s'inscrit tout à fait dans la marge d'erreur des échantillons de 2018 et de 2017. Ainsi, seul le temps dira si cette réduction des frais de garde est un bruit de fond statistique ou s'il s'agit bien d'une nouvelle tendance à Toronto.

Les frais de garde ont également diminué à Edmonton de 2017 à 2018 selon notre sondage, soit de 6 %. Mais, dans ce cas-ci, nous avons des preuves comme quoi cette baisse est attribuable à des politiques. Comme à Terre-Neuve-et-Labrador, l'Alberta a lancé un régime à tarifs fixes, soit des places à 25 \$ par jour, auquel participe un certain nombre de garderies; celles-ci reçoivent des transferts pour compenser la différence entre le tarif fixe et le tarif courant pour une place. Comme au Québec, les frais de garde fixes en Alberta ne varient pas en fonction de l'âge des enfants.

L'Alberta a lancé son régime à tarifs fixes en 2017 dans le cadre d'un projet pilote, mentionné dans notre dernier sondage, mais seulement 22 garderies y étaient inscrites à ce moment-là.²⁶ En avril 2018, le programme des places à 25 \$ par jour a été étendu à 100 autres garderies, ce qui pourrait avoir une incidence mesurable sur les frais de garde.²⁷ Dans un geste positif de coopération fédérale-provinciale en matière de services de garde, l'accord bilatéral intervenu en 2017 entre le gouvernement fédéral et l'Alberta prévoyait des fonds pour soutenir le programme des places à 25 \$ par jour déjà en place.²⁸

Lorsque nous avons mené notre sondage, 10 % des places offertes en garderie à Edmonton et 8 % des places offertes en garderie à Calgary étaient à 25 \$ par jour, mais ces pourcentages devraient augmenter une fois le programme complètement déployé.²⁹ Cette différence dans le pourcentage de

GRAPHIQUE 4 Variation des frais de garde pour enfants d'âge préscolaire, 2017 à 2018

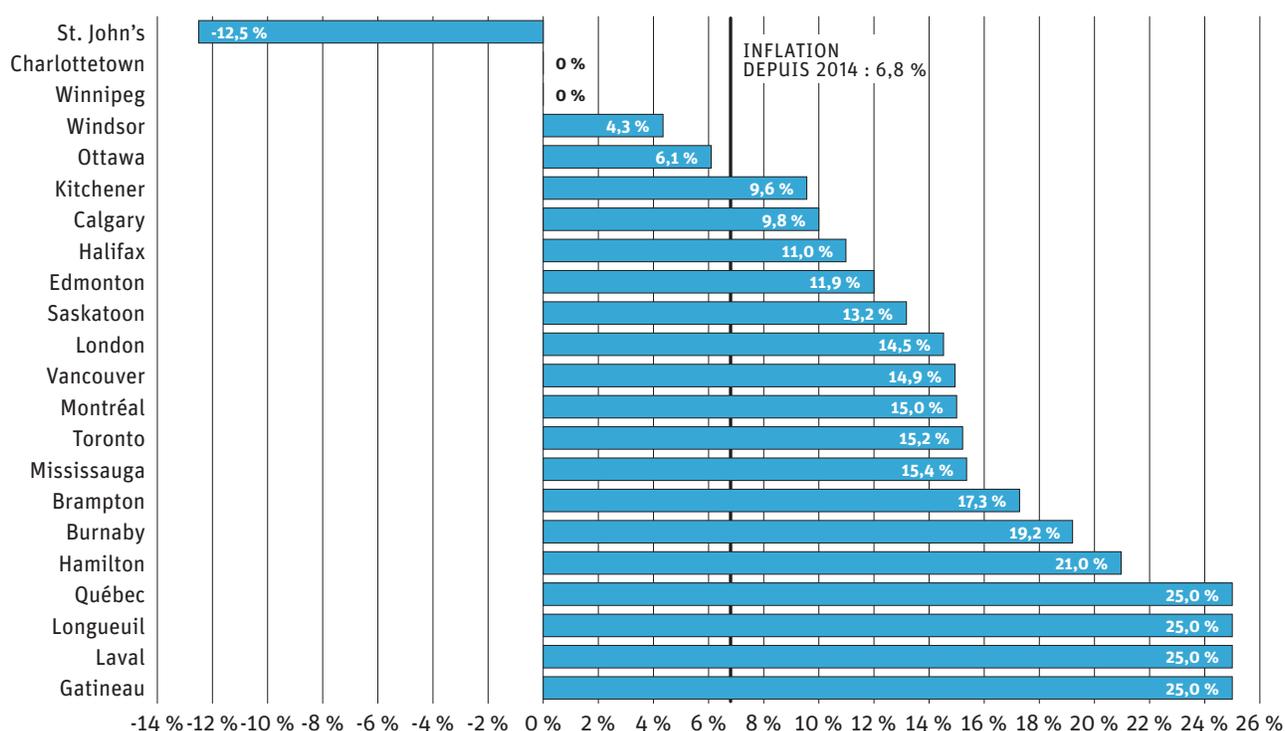


Sources Statistique Canada, tableau 18-10-004-01, de juillet 2017 à juillet 2018; *Ça suffit* (2014), tableau 2 et calculs des auteurs.

places offertes à 25 \$ par jour est attribuable au fait qu'à Edmonton, l'expansion des places à 25 \$ par jour devait se faire dans des garderies *déjà existantes*, notamment celles du vaste réseau du YMCA, tandis qu'à Calgary, l'expansion était prévue dans de nouvelles garderies, ce qui prend nécessairement plus de temps. Ces pourcentages de places à frais fixes pourraient expliquer la diminution des frais de garde médians à Edmonton par rapport à l'an passé et l'augmentation des frais de garde de 1 % à Calgary.

Entre notre premier sondage réalisé en juillet 2014 et celui de l'an dernier, en juillet 2018, l'inflation a grimpé de 7 %.³⁰ Au cours de cette période, les frais de garde ont augmenté plus rapidement que l'inflation dans 17 des 22 villes (les trois quarts) pour lesquelles nous avons des données. Comme expliqué précédemment, c'est en raison de l'intervention du gouvernement que les frais de garde médians ont diminué à St. John's et qu'ils n'ont pas bougé à Winnipeg et à Charlottetown, où les tarifs sont également fixés par le gouvernement provincial.

GRAPHIQUE 5 Variation des frais de garde pour enfants d'âge préscolaire depuis 2014



Source Statistique Canada, tableau 18-10-004-01, de juillet 2017 à juillet 2018; *Parent Trap* (2014), tableau 2 et calculs des auteurs.

Remarque seules les villes pour lesquelles nous avons des données en 2014 sont incluses.

Dans les villes d'Ottawa et de Windsor en Ontario, les frais de garde ont augmenté, mais moins rapidement que l'inflation, ce qui est rare dans les villes où les tarifs sont déterminés par les règles du marché. Les frais de garde au Québec ont augmenté de 25 % depuis 2014 parce que le gouvernement a décidé en 2015 que seules les familles dont le revenu était inférieur à 51 000 dollars par année allaient bénéficier du tarif le plus bas.³¹ Quoiqu'il en soit, les frais de garde médians n'ont augmenté que de 38 \$ par mois pour les familles dont le revenu est supérieur 51 000 \$ par année, ce qui représente une hausse légèrement plus rapide que l'inflation.

Dans les grandes villes d'Ontario, soit Brampton, Mississauga et Toronto, ainsi qu'à Hamilton à proximité, les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire ont augmenté de 15 % à 21 % depuis 2014, soit de deux à trois fois plus rapidement que l'inflation. Contrairement au Québec, ces hausses de frais de garde ont ajouté de 150 \$ à 170 \$ par mois au montant que les familles doivent déboursier pour leurs services de garde depuis 2014.

Comparaison des coûts dans des réseaux parallèles de services de garde

La participation aux régimes provinciaux à tarifs fixes est volontaire pour les fournisseurs de services de garde dans toutes les provinces, et les gouvernements provinciaux peuvent limiter le nombre de services de garde participants et lesquels.³² Dans toutes les provinces où les frais de garde sont fixés par le gouvernement, les tarifs dans les garderies qui ne participent pas au programme sont plus élevés. Dans le présent rapport, nous examinons de plus près les tarifs laissés au libre cours du marché.

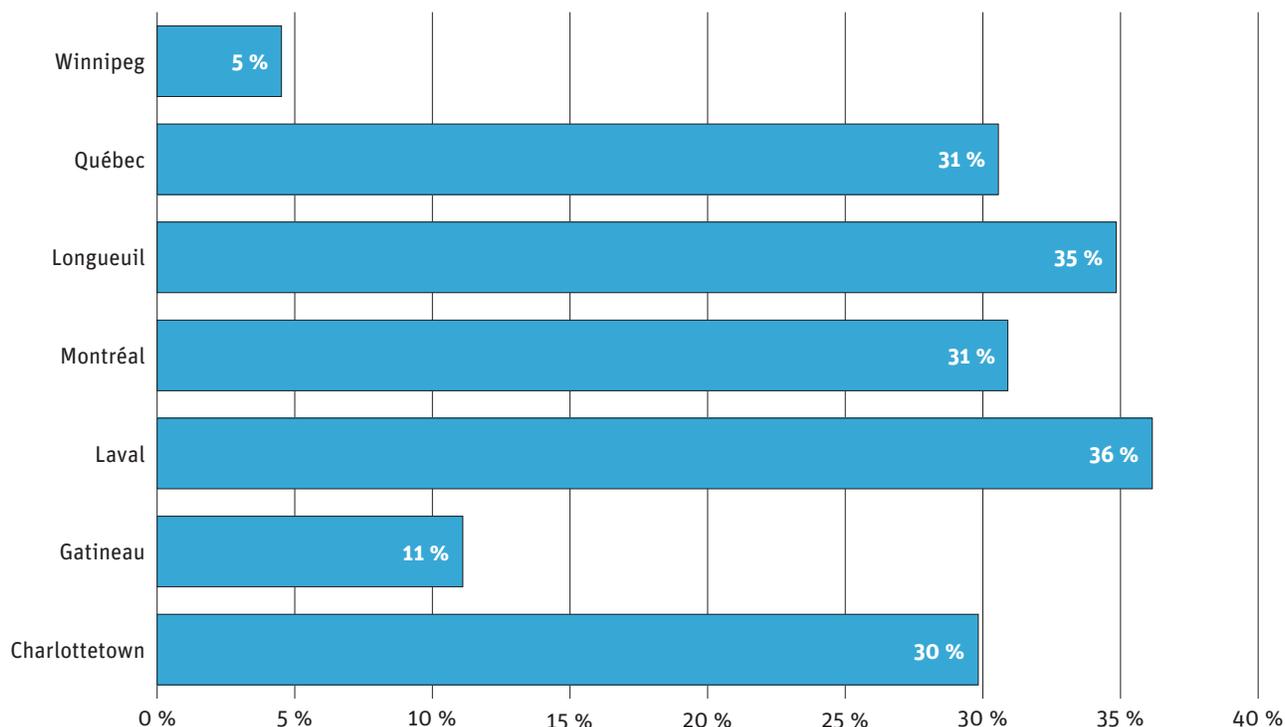
Dans les villes que nous avons sondées pour le présent rapport, le pourcentage de places dont les tarifs suivent les cours du marché varie considérablement. C'est aussi le cas au Québec. Alors que dans la plupart des villes, le tiers des places sont dans des garderies qui demandent le tarif courant, à Gatineau, le pourcentage n'est que de 11 % (voir graphique 6). Un tiers des places à Charlottetown sont aux tarifs courants tandis que le pourcentage est de 5 % à Winnipeg (26 garderies).

Au Québec, au Manitoba et à l'Île-du-Prince-Édouard, les frais de garde médians changent lorsque l'on départage les tarifs courants des tarifs fixes. C'est particulièrement le cas au Québec où, par exemple, les frais de garde pour poupons dans les garderies à but lucratif non subventionnées (qui ne font pas partie du régime à tarifs fixes) de Laval, Montréal et Longueuil sont d'environ 900 \$ par mois, soit près de cinq fois plus élevés que les frais de garde fixes.³³ À Gatineau, les frais de garde pour poupons à la valeur marchande sont légèrement plus élevés que les frais de garde médians à Ottawa, de l'autre côté de la rivière en Ontario. L'écart est encore plus considérable dans la ville de Québec où 31 % des places ne font pas partie du régime à frais fixes, à comparer à 11 % à Gatineau.

La différence la plus frappante entre les tarifs courants et les tarifs fixes s'observe dans les garderies de Winnipeg pour les places « poupon ». En effet, le tarif médian du marché pour une place poupon est de 1 400 \$ par mois, presque ce que paient les parents à Toronto. Par contre, comme seulement 5 % des places à Winnipeg sont aux tarifs courants, relativement peu de parents sont touchés, comparativement à d'autres villes.

Comme pour les places « poupon », les frais de garde médians pour les enfants d'âge préscolaire sont considérablement plus élevés dans les garderies commerciales (tarifs courants) que dans les garderies à tarifs fixes dans toutes les villes, sauf à Charlottetown.³⁴ Dans les villes de Laval, Montréal et Longueuil, toutes au Québec, les frais de garde pour enfants d'âge prés-

GRAPHIQUE 6 Pourcentage de places aux tarifs courants



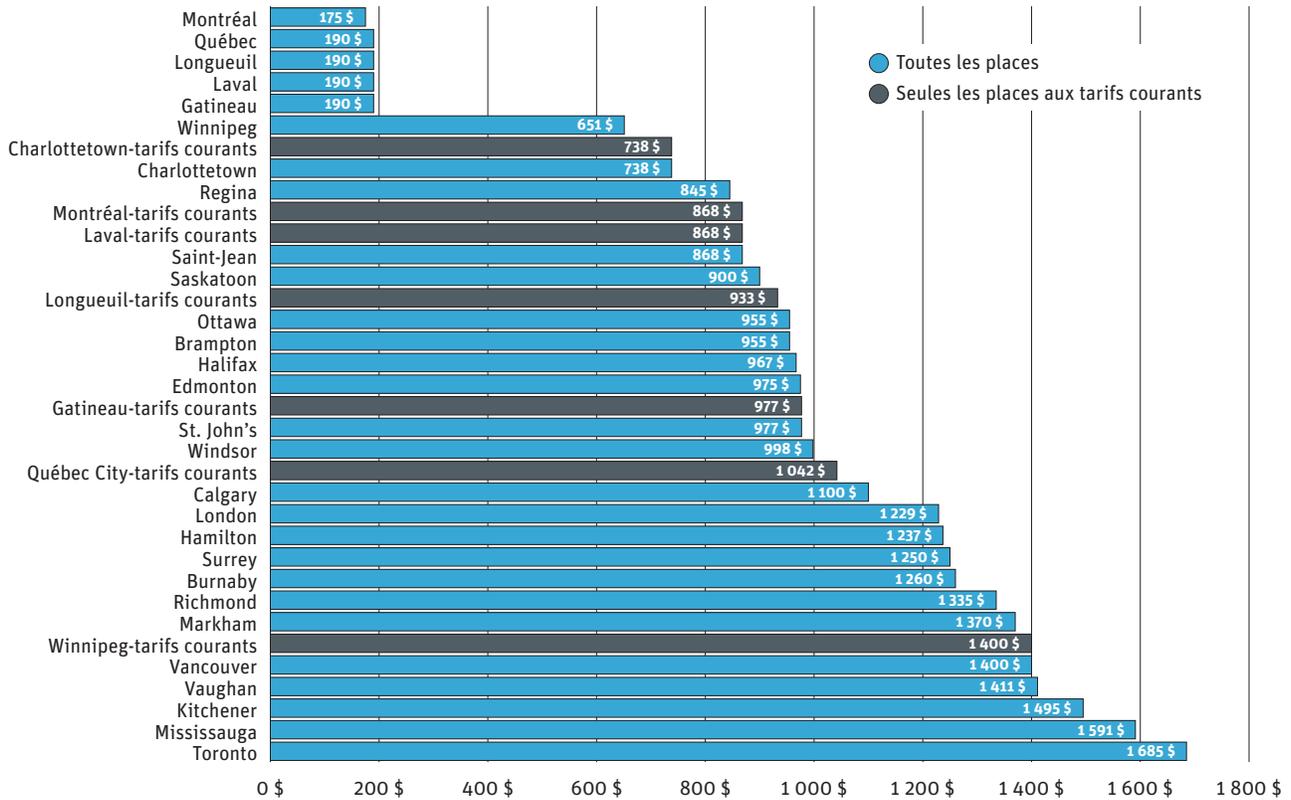
Remarque Les places en services de garde en milieu familial agréés font partie du calcul de toutes les places agréées.

colaire sont autour de 800 \$ par mois dans ces garderies commerciales, soit un peu plus de quatre fois le coût d'une place dans une garderie à tarif fixe.

Les tarifs courants dans les villes de Québec et de Gatineau sont encore plus élevés; ils se comparent à ce que paient les parents en banlieue de Vancouver. Cependant, les frais de garde médians les plus élevés pour les enfants d'âge préscolaire, à tout le moins dans les villes des provinces qui ont un régime à tarifs fixes, sont une fois de plus à Winnipeg (982 \$ par mois). Winnipeg se place donc dans la fourchette de 1 000 \$ par mois, un tarif fréquent dans la plupart des grandes villes où les frais de garde suivent les cours du marché.

Le gouvernement du Québec compense les tarifs courants payés par les parents en leur accordant un crédit d'impôt couvrant de 26 % à 75 % des dépenses admissibles (jusqu'à 9 000 \$ par année) dépendamment du revenu familial. Ce qui donne un remboursement maximum de 6 750 \$ par année.³⁵ Contrairement à la déduction fédérale pour frais de garde d'enfants, le crédit d'impôt du Québec pour la garde d'enfants peut être demandé ra-

GRAPHIQUE 7 Frais de garde médians pour poupons, par mois, incluant les places aux tarifs courants (2018)



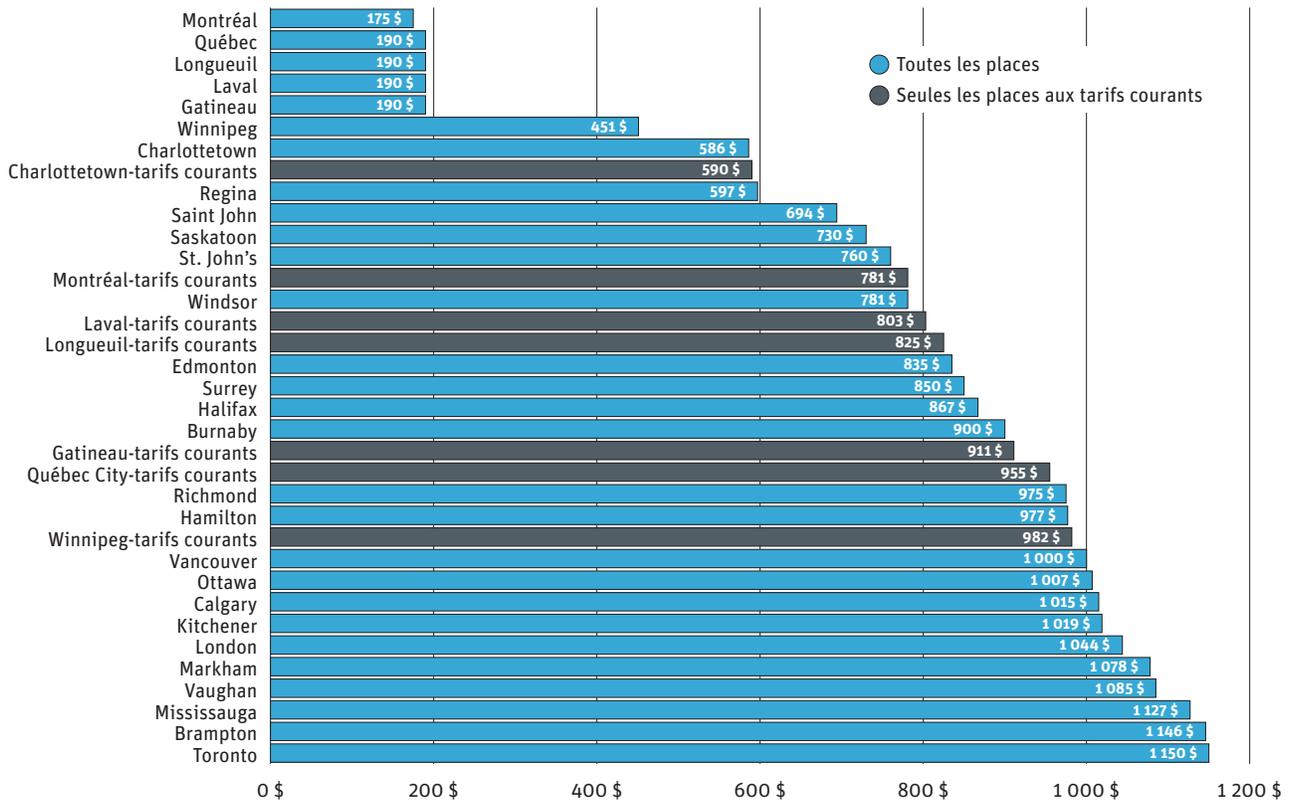
Note Includes licensed family child care spaces in the count of all licensed spaces.

pidement, c'est-à-dire les parents ne sont pas tenus d'attendre de faire leur déclaration de revenus. Ainsi, le Québec soutient financièrement les places offertes à la valeur marchande, même si ce n'est pas à l'entrée comme dans le régime à tarifs fixes.³⁶

Même en tenant compte de ces crédits d'impôt, les places à la valeur marchande au Québec coûtent quand même de deux à trois fois plus cher que les places à tarifs fixes. Le graphique 9 indique le coût initial pour les parents et le coût net après crédit d'impôt pour une place « poupon » à tarif courant et le coût de places à tarifs fixes dans cinq villes du Québec.³⁷ On peut constater que pour les places « poupon », l'écart est le plus grand à Québec et le plus faible, à Laval.

Toutefois, contrairement à Winnipeg et sauf pour Gatineau, un pourcentage assez élevé de places au Québec est dans le secteur commercial (tarifs

GRAPHIQUE 8 Frais de garde médians pour enfants d'âge préscolaire, par mois, incluant les places aux tarifs courants (2018)



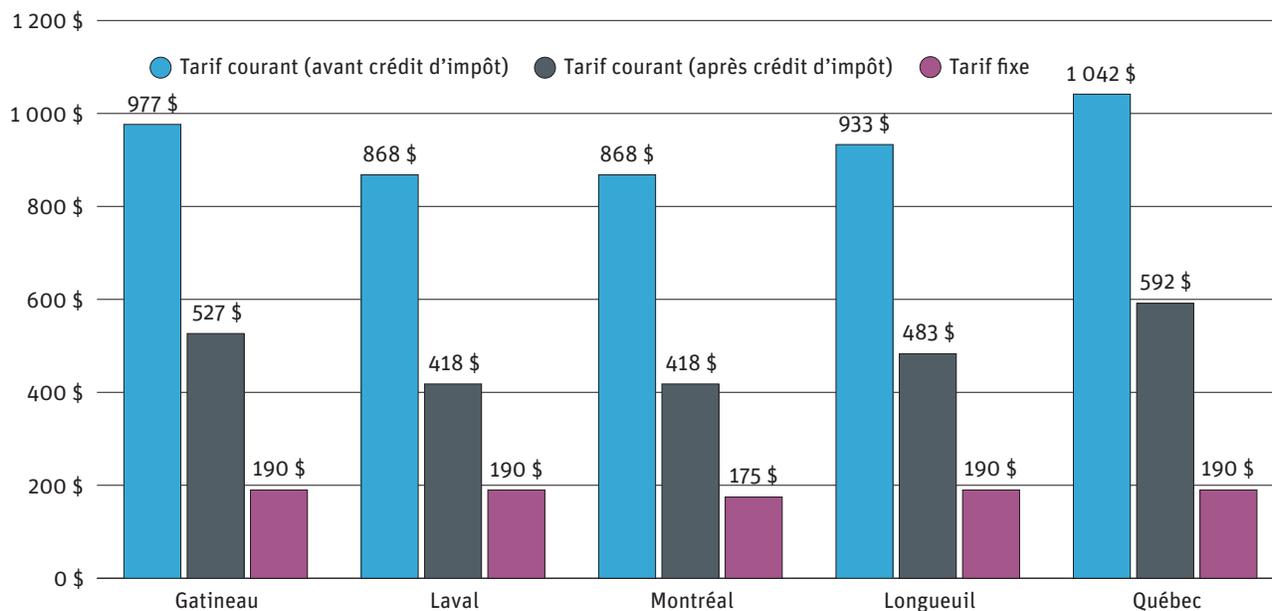
Note Includes licensed family child care spaces in the count of all licensed spaces.

non fixes), ce qui signifie que de nombreux parents paient beaucoup plus que les frais de garde fixes dont on parle tant.

Au Québec, la croissance rapide des places pour les enfants âgés de moins de cinq ans est survenue dans le secteur commercial où les tarifs suivent les cours du marché. Les garderies commerciales ont commencé à prendre de l'ampleur en 2008, mais elles ont connu une croissance fulgurante en 2011. Les places à la valeur marchande représentent approximativement les trois quarts de toutes les nouvelles places créées depuis.³⁸ En revanche, le nombre de places à frais fixes dans les garderies à but lucratif subventionnées ou dans les garderies à but non lucratif a augmenté beaucoup moins rapidement. Il n'y a pas eu pour ainsi dire de hausse du nombre de places dans les services de garde en milieu familial durant cette période.

On dit souvent que le secteur commercial (dont les tarifs suivent les cours du marché) au Québec n'est pas subventionné. Il serait plus juste de

GRAPHIQUE 9 Tarifs courants, crédits d'impôt et tarifs fixes pour poupons au Québec (médiane, par mois, 2018)



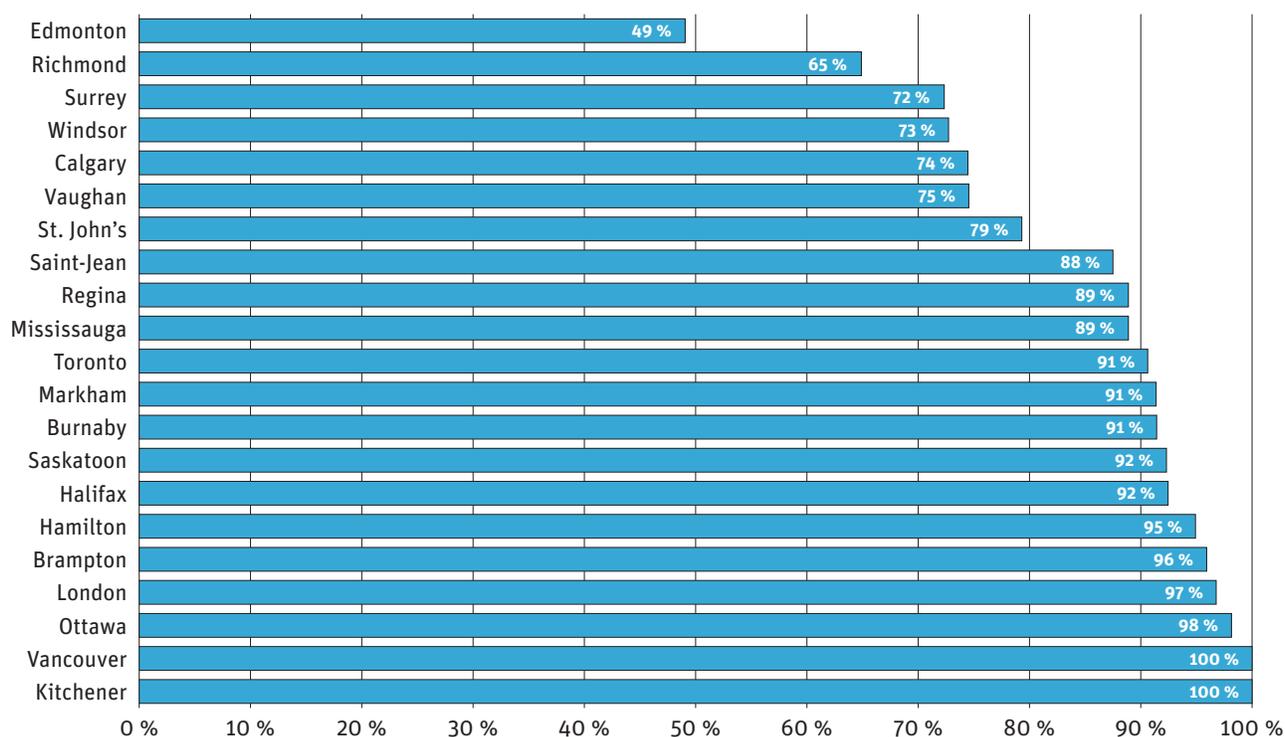
Remarque Les frais de garde fixes et les crédits d'impôt sont calculés en fonction du revenu médian d'une famille ayant des enfants âgés de moins de six ans dans chaque ville. La valeur des crédits d'impôt est calculée à l'échelle de la garderie en fonction du revenu médian dans cette ville et des frais de garde demandés par la garderie. Voir le tableau 3 de l'annexe pour les détails complets, y compris les valeurs correspondantes des places pour enfants d'âge préscolaire.

dire que c'est le fonctionnement des garderies de ce secteur qui n'est pas financé, car le crédit d'impôt consenti aux parents coûte très cher au gouvernement du Québec. Les crédits d'impôt remboursés aux parents payant les tarifs courants pour la garde de leurs enfants ont augmenté de 206 millions de dollars par année en 2007 à 801 millions de dollars par année en 2017 (dollars de 2018).³⁹ Des recherches menées au Québec ont démontré que les places beaucoup plus dispendieuses offertes dans le secteur commercial étaient généralement de moindre qualité que les places offertes dans le secteur à but non lucratif.⁴⁰

Attendre, toujours attendre

Pour les parents, les frais de garde sont une pièce importante du casse-tête, mais l'accès à une place l'est tout autant. Dans le pire des scénarios, les frais de garde sont élevés et les listes d'attente pour une place sont longues. Les parents dans les villes où les listes d'attente sont courantes inscrivent souvent leurs enfants sur la liste d'attente de plusieurs garderies afin d'augmen-

GRAPHIQUE 10 Pourcentage de garderies tenant une liste d'attente (2018)

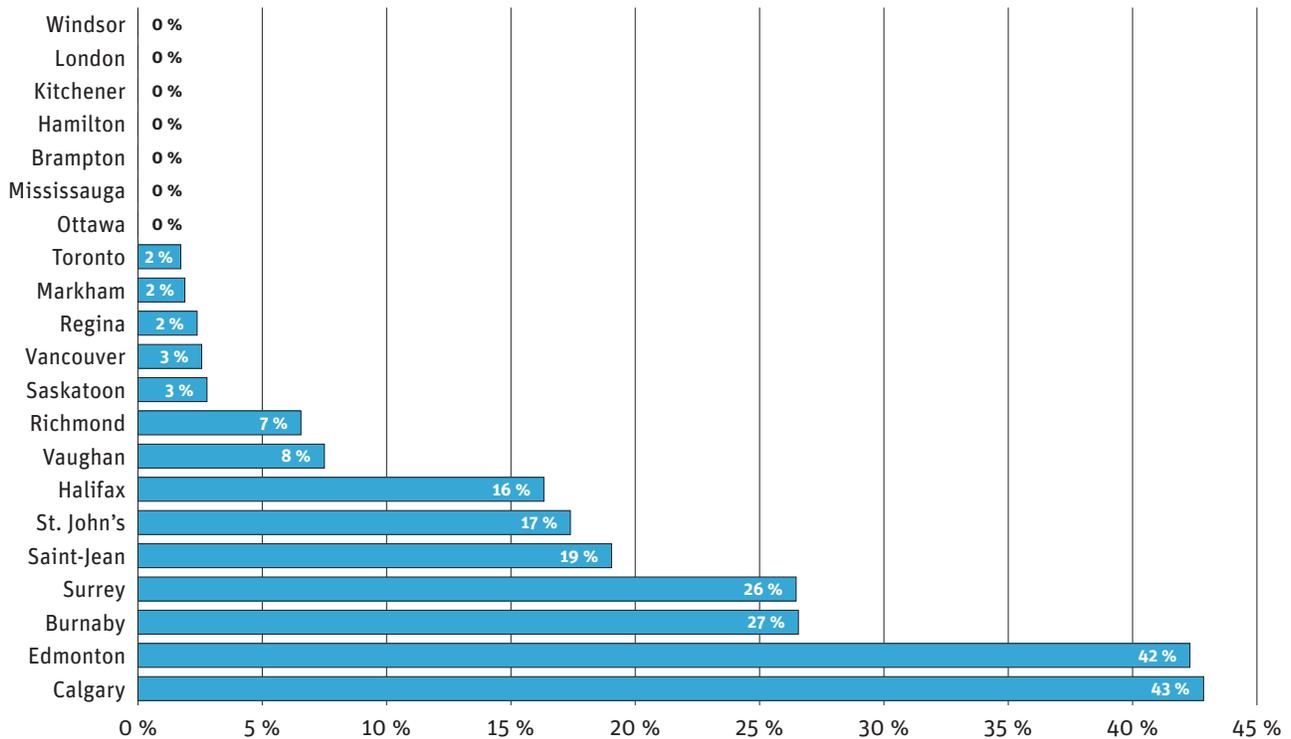


ter leurs chances d'obtenir une place. Comme cette pratique nous empêche d'avoir une idée précise des temps d'attente, nous ne faisons qu'indiquer les villes où les garderies tiennent des listes d'attente et si elles perçoivent des frais d'inscription.

Les listes d'attente pour un service de garde sont aussi courantes dans les villes où les tarifs sont élevés, comme Toronto, que dans des villes où les frais de garde sont moins élevés, comme Regina. Par contre, elles sont un peu moins fréquentes dans Edmonton en Alberta et dans Richmond en C.-B. Après cinq années de sondage, notre expérience nous permet de dire que le nombre de listes d'attente à Edmonton n'a pas vraiment bougé, mais que leur nombre pourrait bien augmenter à Calgary et à St. John's. Dans ces deux villes, la réduction considérable des frais de garde en 2018, suivant l'instauration d'un régime à frais fixes, pourrait bien stimuler la demande.

L'an dernier, dans Ottawa, peu de listes d'attente ont été rapportées, mais c'est probablement parce que notre question portait uniquement sur les listes d'attente tenues individuellement par les garderies et non sur la liste d'attente centralisée en vigueur à Ottawa. Cette année, nous avons éga-

GRAPHIQUE 11 Pourcentage de garderies qui perçoivent des frais d'inscription à leur liste d'attente (2018)



lement demandé aux garderies si elles étaient inscrites à une liste centrale pour la ville, ce qui explique sans doute la fréquence accrue de listes d'attente à Ottawa.

Les listes d'attente sont tellement courantes que les garderies perçoivent souvent des frais pour y inscrire les enfants. Ces frais d'inscription sont habituellement de 50 \$ à 100 \$ par enfant et parfois même plus. Ce sont des frais qui s'accumulent pour les parents dans les villes où l'attente est si longue qu'il faut inscrire son enfant sur plusieurs listes pour obtenir une place. Ces frais sont difficiles ou impossibles à supporter pour les familles à faible ou à modeste revenu.

En septembre 2017, le gouvernement de l'Ontario a interdit les frais d'inscription aux listes d'attente et la plupart des garderies se sont conformées. La pratique était assez courante en 2016, notamment dans la grande agglomération de Toronto et la région de Hamilton. En dépit de l'interdiction, un faible pourcentage de garderies en Ontario continue de percevoir des frais

pour inscrire un enfant à leur liste d'attente. Les garderies inscrivent ce paiement comme un acompte sur les frais de garde du premier mois de fréquentation, créant ainsi une zone grise eu égard à l'interdiction de l'Ontario.

Les frais d'inscription aux listes d'attente continuent d'être fréquents en Alberta dans les villes de Calgary et d'Edmonton et ils semblent être en hausse. En 2018, plus de 40 % des garderies des deux villes percevaient des frais d'inscription. À Edmonton, ces frais pouvaient atteindre jusqu'à 200 \$ et ils correspondent parfois à un mois de paiement complet. Même dans quelques-unes des nouvelles garderies à 25 \$ par jour, on perçoit des frais d'inscription aux listes d'attente, une mesure qui peut nuire à l'accès pour les familles à faible revenu, surtout celles qui ont plus d'un enfant. Toutes les provinces seraient avisées de suivre l'exemple de l'Ontario et d'interdire cette pratique.

Conclusion

S'IL EST UNE conclusion principale à tirer des résultats de notre sondage de cette année sur les frais de garde, c'est bien que les régimes provinciaux à tarifs fixes, dont plusieurs sont financés en partie dans le cadre des accords bilatéraux sur la garde d'enfants intervenus avec le gouvernement fédéral, réduisent le coût des services de garde pour les parents. Cependant, les répercussions de ces nouveaux programmes ne sont pas les mêmes partout.

Par exemple, les frais de garde pour poupons sont encore plutôt élevés à Terre-Neuve-et-Labrador malgré le régime à tarifs fixes en vigueur dans cette province. Par ailleurs, même si les nouveaux programmes à tarifs fixes en C.-B. et en Alberta font diminuer le coût pour les parents, le taux de participation des garderies à ces programmes demeure faible, de sorte que les parents finissent souvent par payer les tarifs courants, lesquels sont plus élevés. La légère diminution des frais de garde médians de 2017 à 2018 rapportée dans nos sondages illustre bien cette réalité. Le programme de réduction des frais de la Colombie-Britannique semble avoir eu un taux de participation élevé par l'automne 2018, après notre sondage. L'enquête de l'an prochain devrait permettre de saisir pleinement l'impact de cette réduction sur les frais déjà élevés en C.-B..

Un malheureux fait demeure néanmoins : les frais de garde sont inabordable dans la plupart des villes canadiennes et ils continuent d'augmenter plus rapidement que l'inflation. Les parents des agglomérations urbaines de Vancouver et de Toronto peuvent s'attendre à payer de 1 300 \$ à 1 700 \$

pour une place poupon ou de 1 000 \$ à 1 100 \$ par mois pour faire garder leurs enfants d'âge préscolaire.

En outre, s'il est vrai que les tarifs fixes rendent le coût des services de garde prévisibles pour les parents, il n'est pas dit qu'ils les rendent abordables pour autant. À St. John's, le tarif fixe de 955 \$ par mois pour un poupon (44 \$ par jour) correspond aux tarifs courants dans des villes comme Brampton et d'Ottawa, et il est cinq fois plus élevé que les frais de garde fixes que paient les parents au Québec.

Dans les villes sondées dans les provinces qui ont des régimes à tarifs fixes, les places aux tarifs courants demeurent une minorité, mais leur nombre est en croissance depuis une décennie au Québec. Les prix courants pour la garde d'enfants dans les plus grandes villes du Québec et à Winnipeg sont comparables aux frais de garde versés par les parents dans les villes de taille moyenne de l'Ontario. Même après avoir reçu un remboursement partiel par le biais de crédits d'impôt, les frais de garde que paient les parents québécois qui ont recours aux garderies commerciales dont les tarifs suivent les cours du marché sont de deux à trois fois plus élevés que les frais de garde quotidiens fixés par le gouvernement.

Suivre l'évolution des frais de garde dans le temps permet aux parents et aux décideurs de voir quels sont les effets des politiques en matière de services de garde et dans quels domaines il faut faire plus afin de réduire les coûts pour les parents. Les initiatives fédérales-provinciales récentes pour contrer l'inabordabilité des services de garde rendent plus nécessaire que jamais de comprendre les succès et les écueils observés de manière à mettre en place un cadre plus efficace et équitable qui permettra d'offrir à tous des services de garde à prix abordable.

Annexe

TABLEAU 1 Méthodologie du sondage et taux de couverture, par ville

Ville	Province	% de places autorisées sondées	Méthodologie du sondage
Vancouver	Colombie-Britannique		Un échantillon aléatoire de places en garderie et tous les services de garde en milieu familial ont été appelés
Richmond	Colombie-Britannique	64 %	Toutes les garderies et tous les services de garde en milieu familial ont été appelés
Burnaby	Colombie-Britannique	60 %	Toutes les garderies et tous les services de garde en milieu familial ont été appelés
Surrey	Colombie-Britannique		Un échantillon aléatoire de places en garderie et tous les services de garde en milieu familial ont été appelés
Calgary	Alberta		Un et toutes les agences de garde en milieu familial ont été appelés
Edmonton	Alberta		Un échantillon aléatoire de places en garderie et toutes les agences de garde en milieu familial ont été appelés
Saskatoon	Saskatchewan	70 %	Toutes les garderies et tous les services de garde en milieu familial ont été appelés. Le nombre précis de places est inconnu; le pourcentage du sondage correspond au pourcentage de garderies contactées.
Regina	Saskatchewan	70 %	Toutes les garderies et tous les services de garde en milieu familial ont été appelés. Le nombre précis de places est inconnu; le pourcentage du sondage correspond au pourcentage de garderies contactées.
Winnipeg	Manitoba		Garderies à tarifs fixes (< 2 ans : 39 \$/jour, 2 à 5 ans : 20,80 \$/jour)
Windsor	Ontario	75 %	Toutes les garderies et toutes les agences de garde en milieu familial ont été appelées
London	Ontario	73 %	Toutes les garderies et toutes les agences de garde en milieu familial ont été appelées
Kitchener	Ontario	81 %	Toutes les garderies et toutes les agences de garde en milieu familial ont été appelées
Hamilton	Ontario	66 %	Toutes les garderies et toutes les agences de garde en milieu familial ont été appelées
Brampton	Ontario	75 %	Toutes les garderies et toutes les agences de garde en milieu familial ont été appelées
Mississauga	Ontario		Un échantillon aléatoire de places en garderie et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelés
Vaughan	Ontario	64 %	Toutes les garderies et toutes les agences de garde en milieu familial ont été appelées

Ville	Province	% de places autorisées sondées	Méthodologie du sondage
Toronto	Ontario		Un échantillon aléatoire de places en garderie et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelés
Markham	Ontario	66 %	Toutes les garderies et toutes les agences de garde en milieu familial ont été appelées
Ottawa	Ontario		Un échantillon aléatoire de places en garderie et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelés
Gatineau	Québec		Tarifs fixes (8,05 \$/jour) + supplément en fonction du revenu
Laval	Québec		Tarifs fixes (8,05 \$/jour) + supplément en fonction du revenu
Montréal	Québec		Tarifs fixes (8,05 \$/jour) + supplément en fonction du revenu
Longueuil	Québec		Tarifs fixes (8,05 \$/jour) + supplément en fonction du revenu
Québec	Québec		Tarifs fixes (8,05 \$/jour) + supplément en fonction du revenu
Saint-Jean	Nouveau-Brunswick	78 %	Toutes les garderies et toutes les agences de garde en milieu familial ont été appelées
Halifax	Nouvelle-Écosse	71 %	Toutes les garderies et toutes les agences de garde en milieu familial ont été appelées
Charlottetown	Île-du-Prince-Édouard		Tarifs fixes (< 2 ans : 34 \$/jour, 2 ans : 28 \$/jour, 3 et 4 ans : 27 \$/jour)
St. John's	Terre-Neuve-et-Labrador	76 %	Toutes les garderies et toutes les agences de garde en milieu familial ont été appelées

Sondage des garderies commerciales - tarifs courants

Gatineau	Québec	76 %	Toutes les garderies n'offrant pas de « tarifs à prix réduit » ont été appelées
Laval	Québec	70 %	Toutes les garderies n'offrant pas de « tarifs à prix réduit » ont été appelées
Montréal	Québec		Un échantillon aléatoire de places en garderie n'offrant pas de « tarifs à prix réduit » a été appelé
Longueuil	Québec	71 %	Toutes les garderies n'offrant pas de « tarifs à prix réduit » ont été appelées
Québec	Québec	75 %	Toutes les garderies n'offrant pas de « tarifs à prix réduit » ont été appelées
Winnipeg	Manitoba	58 %	Toutes les garderies « non subventionnées » ont été appelées
Charlottetown	Île-du-Prince-Édouard	69 %	Toutes les garderies privées ont été appelées

TABLEAU 2 Données détaillées sur les frais de garde — 2018

Ville	Frais mensuels, tous (médiane)			Frais mensuels, garderie (médiane)			Frais mensuels, service de garde en milieu familial (médiane)		
	Poupons	Bambins	Enfants d'âge préscolaire	Poupons	Bambins	Enfants d'âge préscolaire	Poupons	Bambins	Enfants d'âge préscolaire
Vancouver	1 400 \$	1 407 \$	1 000 \$	1 407 \$	1 435 \$	980 \$	1 300 \$	1 200 \$	1 035 \$
Richmond	1 335 \$	1 200 \$	975 \$	1 350 \$	1 200 \$	975 \$	1 200 \$	1 000 \$	875 \$
Burnaby	1 260 \$	1 200 \$	900 \$	1 300 \$	1 260 \$	900 \$	1 025 \$	1 000 \$	800 \$
Surrey	1 250 \$	1 250 \$	850 \$	1 300 \$	1 250 \$	875 \$	977 \$	850 \$	800 \$
Calgary	1 100 \$	1 030 \$	1 015 \$	1 250 \$	1 130 \$	1 040 \$	1 000 \$	845 \$	920 \$
Edmonton	975 \$	875 \$	835 \$	1 010 \$	880 \$	850 \$	760 \$	760 \$	760 \$
Saskatoon	900 \$	790 \$	730 \$	950 \$	790 \$	730 \$	859 \$	800 \$	700 \$
Regina	845 \$	650 \$	597 \$	845 \$	635 \$	597 \$	768 \$	750 \$	650 \$
Winnipeg	651 \$	451 \$	451 \$	651 \$	451 \$	451 \$	482 \$	395 \$	395 \$
Windsor	998 \$	868 \$	781 \$	998 \$	868 \$	781 \$	857 \$	857 \$	792 \$
London	1 229 \$	1 131 \$	1 044 \$	1 229 \$	1 165 \$	1 044 \$	977 \$	977 \$	944 \$
Kitchener	1 495 \$	1 139 \$	1 019 \$	1 526 \$	1 205 \$	1 019 \$	1 253 \$	1 139 \$	1 139 \$
Hamilton	1 237 \$	1 156 \$	977 \$	1 432 \$	1 150 \$	977 \$	1 082 \$	882 \$	882 \$
Brampton	955 \$	1 222 \$	1 146 \$	1 500 \$	1 224 \$	1 150 \$	955 \$	955 \$	792 \$
Mississauga	1 591 \$	1 269 \$	1 127 \$	1 610 \$	1 278 \$	1 127 \$	911 \$	911 \$	651 \$
Vaughan	1 411 \$	1 204 \$	1 085 \$	1 411 \$	1 208 \$	1 085 \$	1 063 \$	1 063 \$	911 \$
Toronto	1 685 \$	1 367 \$	1 150 \$	1 758 \$	1 440 \$	1 168 \$	1 047 \$	1 020 \$	944 \$
Markham	1 370 \$	1 130 \$	1 078 \$	1 597 \$	1 250 \$	1 078 \$	977 \$	977 \$	738 \$
Ottawa	955 \$	1 009 \$	1 007 \$	1 595 \$	1 280 \$	1 024 \$	955 \$	933 \$	857 \$
Gatineau	190 \$	190 \$	190 \$						
Laval	190 \$	190 \$	190 \$						
Montréal	175 \$	175 \$	175 \$						
Longueuil	190 \$	190 \$	190 \$						
Québec	190 \$	190 \$	190 \$						
Saint-Jean	868 \$	716 \$	694 \$	868 \$	716 \$	694 \$	738 \$	673 \$	673 \$
Halifax	967 \$	845 \$	867 \$	967 \$	853 \$	867 \$	825 \$	760 \$	760 \$
Charlottetown	738 \$	608 \$	586 \$						
St. John's	977 \$	726 \$	760 \$	955 \$	716 \$	760 \$	977 \$	868 \$	868 \$
Seules les garderies aux tarifs du marché									
Gatineau				977 \$		911 \$			
Laval				868 \$		803 \$			
Montréal				868 \$		781 \$			
Longueuil				933 \$		825 \$			
Québec				1 042 \$		955 \$			
Winnipeg				1 400 \$	1 150 \$	982 \$			
Charlottetown				738 \$	608 \$	590 \$			

Remarque Au Québec, les tarifs fixes et les crédits d'impôt varient en fonction du revenu familial. Le revenu familial aux fins du présent rapport est le revenu médian d'une famille ayant un enfant âgé de moins de six ans. À Montréal, le revenu des familles qui ont des enfants est inférieur à celui des familles avec enfants dans d'autres villes du Québec. Cela étant, les frais de garde à Montréal sont légèrement inférieurs et le crédit d'impôt un peu plus généreux pour les familles à revenu médian.

TABLEAU 3 Tarifs courants au Québec avant et après les crédits d'impôt, tarifs fixes et pourcentage de places (médiane, par mois – 2018)

	Poupon		Enfant d'âge préscolaire		Tarif fixe	Tarif du marché (après crédit d'impôt) vs tarif fixe		Pourcentage de places aux tarifs courants
	Tarif courant (avant crédit d'impôt)	Tarif courant (après crédit d'impôt)	Tarif courant (avant crédit d'impôt)	Tarif courant (après crédit d'impôt)		Poupon	Enfant d'âge préscolaire	
Gatineau	977 \$	527 \$	911 \$	461 \$	190 \$	277 %	243 %	11 %
Laval	868 \$	418 \$	803 \$	353 \$	190 \$	220 %	186 %	36 %
Montréal	868 \$	418 \$	781 \$	309 \$	175 \$	239 %	177 %	31 %
Longueuil	933 \$	483 \$	825 \$	375 \$	190 \$	254 %	197 %	35 %
Québec	1 042 \$	592 \$	955 \$	505 \$	190 \$	312 %	266 %	31 %

Notes

1 NDT : aux fins de ce rapport, le terme garderie désigne les services de garde à l'enfance offerts en installation.

2 NDT : aux fins de ce rapport, le terme « poupon » est utilisé pour désigner les enfants âgés de moins de deux ans.

3 En 2014, nous avons interrogé des fournisseurs de services de garde à l'enfance dans 22 villes. En 2015, nous sommes passés à 27 villes et, en 2016, à 28 villes.

4 Par tarifs « courants », on entend les tarifs qui suivent les prix du marché et qui sont appliqués dans les garderies commerciales qui ne font pas partie des régimes provinciaux à tarifs fixes.

5 David Macdonald et Martha Friendly *The parent trap: Child Care Fees in Canada's Big Cities*. Ottawa : Centre canadien de politiques alternatives (CCPA), 2014. David Macdonald et Thea Klininger. *Ils grandissent si vite : Frais de garde d'enfants dans les villes canadiennes 2015* Ottawa : CCPA, 2015; David Macdonald et Martha Friendly. *Un problème grandissant : Frais de garde d'enfants dans les grandes villes du Canada, 2016* Ottawa : CCPA, 2016; David Macdonald et Martha Friendly. *Ça suffit : Les frais de garde d'enfants au Canada en 2017*. Ottawa : CCPA, 2017.

6 Macdonald, D. et Friendly, M. (2017).

7 Macdonald, D. et Friendly, M. (2016).

8 Canada. Emploi et Développement social Canada (EDSC). *Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants*, juin 2017 (modifié en juin 2018 pour faire référence aux accords bilatéraux sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, que l'on peut consulter ici).

9 Canada. Ministère des Finances. *Budget 2017 : Bâtir une classe moyenne forte* (Tableau 2.1), mars 2017.

10 Gordon Cleveland. *Affordable for all: Making Licensed Child Care Affordable in Ontario*. Toronto: Cleveland Consulting, 2018.

11 Le montant du financement public et ses modalités d'application ont une influence sur la qualité des services de garde. Toutefois, fournir des données détaillées pour illustrer comment

le financement est lié à la qualité dans les 28 villes que nous avons sondées dépasse la portée du présent rapport.

12 Macdonald et Klinger, 2015.

13 En 2018, le CCPA a démontré le décalage qui existe entre les secteurs où sont les enfants et les secteurs où se trouvent les services de garde à l'enfance. Voir : David Macdonald *Les déserts de services de garde au Canada* Ottawa : CCPA, 2018

14 L'ancien gouvernement libéral de l'Ontario, avant les élections de juin 2018 remportées par le gouvernement progressiste conservateur, s'était engagé à déployer un programme d'envergure visant l'abordabilité des services de garde, un programme fondé sur l'analyse économique de Cleveland et col.

15 Les parents albertains admissibles aux subventions pour frais de garde continuent de les recevoir si leurs enfants fréquentent une garderie à 25 \$ par jour (mais notre sondage n'examine pas les subventions versées pour les familles à faible revenu).

16 Le programme des places à 25 \$ par jour n'est offert que dans les garderies à but non lucratif, qui sont en minorité à Calgary comme à Edmonton (soit environ 20 % des places offertes sur toute la journée).

17 Les tarifs susmentionnés correspondent aux taux des subventions accordées aux familles admissibles.

18 En Colombie-Britannique, par exemple, le gouvernement provincial a engagé cinq fois plus de fonds pour la garde d'enfants que le gouvernement fédéral (1 milliard de dollars vs 200 millions de dollars) dans le cadre de l'accord bilatéral.

19 Les tarifs des services de garde en milieu familial non régis ne sont pas inclus, car on ne dispose pas de listes de fournisseurs de ces services pour réaliser un sondage dans ce secteur.

20 Plus précisément, les frais de garde dans la ville de Québec sont évalués en fonction du revenu médian des familles dans cette ville qui ont des enfants âgés de moins de six ans.

21 Certaines autres provinces offrent des programmes de maternelle quatre ans, mais en petit nombre. Voir : Martha Friendly, Elise Larsen, Laura Feltham, Bethany Grady, Barry Forer et Michelle Jones. *Early childhood education and care in Canada 2016*. Toronto: Childcare Resource and Research Unit, 2018.

22 Statistique Canada Indice des prix à la consommation, tableau 18-10-004-01, de juillet 2017 à juillet 2018.

23 Colombie-Britannique Childcare BC. Child Care Fee Reduction Initiative. Consulté le 15 janvier 2019; <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/family-social-supports/caring-for-young-children/running-daycare-preschool/child-care-operating-funding/child-care-fee-reduction-initiative-provider-opt-in-status>.

24 Terre-Neuve-et-Labrador Child, Youth and Family Services. *Caring for Our Future: Provincial strategy for Quality sufficient and affordable child care in Newfoundland and Labrador 2012–2022*.

25 Canada. *Accord Canada – Terre-Neuve-et-Labrador sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants* Consulté le 15 janvier 2019; <https://www.canada.ca/fr/accord-apprentissage-garde-jeunes-enfants/accords-provinces-territoires/terre-neuve-et-labrador.html>.

26 Karen Bartko, « Projet pilote de places à 25 \$ par jour dans 22 garderies en Alberta ». Global News, avril 2017.

27 Karen Bartko, « Services de garde à 25 \$ par jour dans 100 garderies de plus ; 6 000 places créées ». Global News, 25 avril 2018.

- 28** Canada. *Accord sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants – Alberta*. Consulté le 15 janvier 2019; <https://www.canada.ca/fr/accord-apprentissage-garde-jeunes-enfants/accords-provinces-territoires/alberta.html>.
- 29** Échanges entre les auteurs et les fonctionnaires du ministère des Services à l'enfance de l'Alberta.
- 30** Statistique Canada Indice des prix à la consommation, mensuel, données non désaisonnalisées, tableau 18-10-004-01, de juillet 2014 à juillet 2018.
- 31** Pour une description des modalités du régime à tarifs fixes au Québec, voir: Friendly, Larsen, Feltham, Grady, Forer and Jones, 2018.
- 32** Idem.
- 33** Il est à noter qu'au Québec toutes les garderies dont les tarifs suivent les cours du marché sont à but lucratif. Aucune garderie à but non lucratif n'applique les tarifs du marché.
- 34** Nous n'avons pas procédé à l'analyse des frais de garde pour bambins, car dans les garderies commerciales, ils sont rarement différents des tarifs pour enfants d'âge préscolaire.
- 35** Québec. Revenu Québec. *Déclaration de revenus: Annexe C – crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants*, 2017
- 36** Pour un survol de cette question, voir: Pierre Fortin, « Quebec's Childcare Program at 20: How it has done, and what the rest of Canada can learn, » *Inroads Journal* Numéro 42 (Hiver-printemps 2018).
- 37** Le crédit d'impôt a été calculé à l'échelle de la garderie en fonction du revenu médian dans cette ville d'une famille ayant un enfant âgé de moins de six ans. On obtient ensuite le tarif médian après crédit d'impôt pour chaque ville.
- 38** Philippe Hurteau. Combien coûterait la transformation des garderies privées en CPE? Montréal: Institut de recherche et d'informations socioéconomiques, 2018 (voir le graphique 11).
- 39** (Idem, tableau 3).
- 40** Amélie Lavoie, Lucie Gringas et Nathalie Aude. *La qualité éducative dans les garderies non subventionnées. Faits saillants, Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs 2014*. [Ville de Québec, Québec]: Institut de la statistique du Québec, 2015, p. 16.



CCPA

CANADIAN CENTRE
for POLICY ALTERNATIVES

CENTRE CANADIEN
de POLITIQUES ALTERNATIVES